

www.appy-histoire.fr

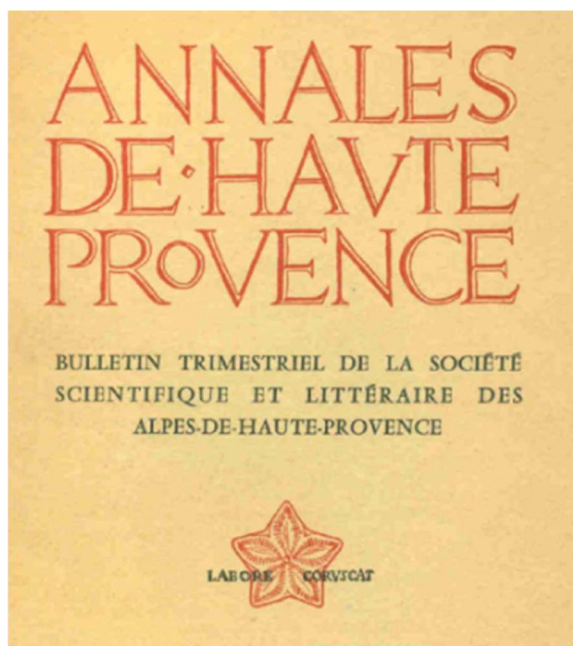
La communauté protestante de  
**Riez - Roumoules**  
sous l'Ancien Régime



Michel Heymès

L'Église réformée de Riez  
(1550 - 1700)

*Annales de Haute-Provence*  
*Bulletin de la société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence*  
Tome LII, n° 295, pp 73 à 119  
1<sup>er</sup> semestre 1983



Tout le monde sait que Riez fut, du V<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le siège d'un évêché, mais sait-on que cette ville fut également le siège d'une Église réformée ? Cependant Riez est bien avec Seyne et Manosque, l'une des trois seules villes de Haute-Provence qui aient eu régulièrement un pasteur jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Aussi est-on fondé à se demander comment une Église réformée a pu se former et vivre dans une ville où l'évêque détenait tous les pouvoirs.

### LA FORMATION DE L'ÉGLISE DE RIEZ

La formation d'une Église réformée dans la ville épiscopale de Riez semble avoir bénéficié de deux circonstances extrêmement favorables : la première est l'absence quasi continue des évêques pendant toute la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la seconde est la protection accordée à la nouvelle religion par quelques-unes des familles les plus importantes de la cité.

Quels sont ces évêques titulaires du siège de Riez pendant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ? Ils sont au nombre de quatre. Le premier d'entre eux est Jean-Louis de Bouliers qui avant d'être abbé "avait suivi la carrière des armes"<sup>1</sup>. Nommé par le roi, évêque de Riez en août 1546, il ne reçut jamais l'onction épiscopale, faisant administrer son diocèse par son vicaire général Honoré d'Esparron de Villeneuve qui devait mourir empoisonné le 20 janvier 1549. Jean-Louis de Bouliers suivit de près son vicaire car il mourut dans les premiers jours de l'an 1550. Le siège demeura vacant jusqu'au 20 mai 1551, date à laquelle Lancelot de Carle fut nommé pour l'occuper. Intronisé un an après sa nomination, cet évêque alla s'établir à Paris dès 1560<sup>2</sup> et mourut dans cette ville en juillet 1568.

Une nouvelle vacance du siège prit fin en 1570 par la nomination à la tête de l'évêché d'André d'Oraison qui n'était même pas ecclésiastique. Celui-ci fit prendre possession

<sup>1</sup> . J.J.M. Féraud, *Histoire de la ville de Riez*, Aix, Nicot, 1885. pp. 143-146.

<sup>2</sup> . P. Gaffarel, *Histoire politique*, dans *Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*, t..3, p. 29.

le 7 janvier 1573 par son oncle Claude d'Oraison, évêque de Castres, qui avait été désigné comme administrateur de l'Église de Riez en attendant que l'élu reçut les Saints Ordres. Cependant André d'Oraison "plus soucieux de contracter un mariage charnel que de s'imposer les liens d'une union spirituelle avec l'Église de Riez"<sup>3</sup> résigna son titre le 4 septembre 1577 avant d'embrasser publiquement la religion réformée et de se marier. Le nouveau titulaire, Elzéar de Rastel aurait pu être un bon évêque mais son attachement au parti de la Ligue l'éloignera de ses sujets demeurés royalistes.

Voilà donc les évêques titulaires du siège de Riez en cette fin du XVIe siècle. Aucun d'eux n'administre d'une manière continue le diocèse ; pendant les trente années qui séparent la nomination de Jean de Bouliers de celle d'Elzéar de Rastel, c'est-à-dire pendant la période où l'Église réformée de Riez s'est constituée, les évêques n'auront résidé que huit années. On comprend comme l'écrit Féraud, que "dans des circonstances aussi désastreuses, l'hérésie s'affirmait hautement".

Cependant l'absence de l'évêque ne suffit pas, à elle seule, pour expliquer la création de l'Église réformée de Riez, il faut ajouter que la nouvelle religion bénéficia dans ses débuts de l'appui des familles les plus influentes de la ville. Il n'est pour s'en convaincre que de consulter la liste des protestants<sup>4</sup> où nous rencontrons les noms suivants : Agnel, André de Miraillet, Arnaud, de Castellane, de Cormis, Ferrier, de Fléchis, Gaudemar, de Glandèves, d'Oraison Planse, de Rochas, de Villeneuve, de Vintimille. Il en est de même pour les villes voisines où l'Église réformée de Riez étend son action à Puimoisson avec les familles Bouche et Maty, à Roumoules où le seigneur, Daniel de La Tour, favorise l'introduction de la réforme, à Espinouse avec Pierre et Scipion de Villeneuve, à Allemagne également dont le seigneur Nicolas du Mas de Lisle, est nommé en 1585 chef des armées protestantes de Provence.

## DES ORIGINES À L'ÉDIT DE NANTES

À quelle époque faut-il faire remonter l'entrée de Riez dans l'histoire de la Réforme ? Il est difficile de la préciser avec certitude, toutefois on peut raisonnablement penser qu'il y eut des protestants dans cette ville dès le début de la seconde moitié du XVIe siècle. Plusieurs faits semblent le confirmer. En 1552, la communauté exige du maître d'école des garanties de sa foi catholique, mais il ne s'agit là sans doute pour la communauté que de se conformer aux ordonnances du Parlement<sup>5</sup>. Plus probante est la présence à Genève, dès 1558, d'un réfugié protestant originaire de Riez<sup>6</sup>. Enfin, en 1560, les archives municipales commencent à enregistrer les preuves d'une présence protestante à Riez, comme cette délibération rappelant que pour le "romeirage" de Saint-Roch, il se fait habituellement une grande assemblée avec port d'armes et que pour éviter les "débats" qui pourraient survenir, il a été décidé que pour cette année il n'y aurait pas de réjouissances<sup>7</sup>.

L'historien Nicolas Regnault nous a conservé le souvenir d'une assemblée de réformés qui se tint à Riez à la même époque. Des violences ayant été commises contre les protestants à Manosque, à Sisteron, à Valensole, à Arles, à Marseille et surtout à Aix, ceux-ci décidèrent de se concerter. « *Les fidèles de Provence (ce peu qui y était) s'assemblerent à Riez pour prendre conseil et adviser à ce qui serait nécessaire pour la conservation de*

---

<sup>3</sup> . J.J.M. Féraud, o.c., p. 146.

<sup>4</sup> . En annexe.

<sup>5</sup> . 1552 - Arch. Mun. FF 70, d'après Elizabeth Pellegrin, *La vie municipale de Riez au XVIe siècle*, Paris, 1934, thèse inédite de l'école des Chartes, p. 141, n. 3.

<sup>6</sup> . 1558, 30 mai - Conrard Ricaud de Riez, reçu habitant à Genève. Eugène Arnaud, *Histoire des protestants de Provence, du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange*, Genève, Slatkine, 1979 et Paris, Grassart, 1884, p. 547.

<sup>7</sup> . 1560, 29 juillet - Arch. Mun. BB 4, d'après E. Pellegrin, o.c., p. 162 et n. 4.

*L'Église de Dieu : ce qui atterra tellement messieurs les consuls et le gouverneur de la ville d'Aix, que peu s'en faut qu'ils ne fussent désespérés car ils entendirent qu'il se faisait gros amas de fidèles et que beaucoup de gentilshommes du pays de Provence, et même M. de Varages ... s'était voulu trouver là pour délibérer de ces choses à la conservation de l'Église* »<sup>8</sup>. L'assemblée choisit comme député l'avocat Mutonis qui fut chargé de faire connaître au roi Charles IX les malheurs des fidèles de Provence.

Après avoir pris conseil du comte de Tende, les consuls de Riez commencent à exercer une surveillance étroite des protestants ; leurs noms sont enregistrés<sup>9</sup> et ceux qui quittent la ville, parfois pour aller grossir les rangs des troupes protestantes, sont signalés aux commissaires députés par le gouverneur pour procéder au séquestre de leurs biens<sup>10</sup>.

Surveillance, dénombrement, séquestre, vente à l'encan, ces vexations font-elles de Riez une ville interdite aux adeptes de la nouvelle religion ? Il n'en est rien, on peut même dire que, par rapport à d'autres villes de la Haute-Provence, Riez est une ville tolérante sinon accueillante. L'histoire ecclésiastique de la Provence<sup>11</sup> qui énumère "les martyrs de la foi" et les tourments qu'ils eurent à subir pendant la période séparant la prise de Sisteron (septembre 1562) de la paix d'Amboise (mars 1563), fait apparaître que Riez ne fut le théâtre d'aucun massacre<sup>12</sup>. Le seul Riézois dont le texte fasse mention est dépeint dans des circonstances qui font honneur à sa mémoire : « six femmes et deux filles de la val de Leberon s'estans sauvées de Cisteron et retirées à l'hospital de Vinon, furent assaillies par des meurtriers tant dudit Vinon que des environs et les six femmes inhumainement massacrées à coups d'espées et de halebardes ; ce que voyant, Salvaire Paetavin, marchand de Riez pour lors habitant audit Vinon, présenta de l'argent ausdits meurtriers pour racheter les deux filles, ce qu'ils ne voulurent faire, disans qu'ils en voulaient faire à leur plaisir, et de fait les emmenèrent par force »<sup>13</sup>.

À Riez même, d'autres faits permettent d'entrevoir la relative tolérance dont bénéficie la nouvelle religion à cette époque. On le voit en 1563 quand, à la faveur de l'édit de pacification d'Amboise<sup>14</sup> les protestants de Riez, au nombre d'une quinzaine, se font accorder par le comte de Tende la promesse qu'ils ne seront pas inquiétés par les consuls<sup>15</sup> ; on le voit aussi à ce que des protestants d'Aix cherchent refuge à Riez ce qui semble indiquer que cette ville est plus sûre que la métropole<sup>16</sup> ; on le voit également au désir manifesté par les protestants de voir se tenir les États de Provence « à Riez ou à Manosque pour être plus à portée ou y trouver mieux leurs avantages »<sup>17</sup>. Un dernier événement confirme cette tolérance vis à vis du nouveau culte, c'est la présence en 1566 d'un pasteur à la tête de l'Église de Riez<sup>18</sup>.

<sup>8</sup> . Nicolas Regnault, *Discours véritable des guerres et troubles venus au pays de Provence*, Lyon, 1564.

D'après E. Arnaud, o.c., t. I. p. 129.

<sup>9</sup> . Un dénombrement de 1562 "énumère 46 noms qui ne sont pas des moindres familles de Riez". E. Pellegrin, o.c., p. 163.

<sup>10</sup> . 1562 - Vente des biens de Pierre et Gaspard Carbonnel, Arch. des B. du Rh. B. 1283. D'après L. Blancard, *Inventaire sommaire des A.D. antérieures à 1790*. Série B. Paris, Marseille, 1865-1879. "Un second séquestre eut lieu en 1567 entre les mains des consuls". E. Pellegrin, o.c., p. 163. et n. 2.

<sup>11</sup> . *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, commentée par G. Baum et Ed. Conitz, Paris, Fischbacher, 1889. Le livre XIII (t. III, pp. 379-471) concerne l'"Histoire ecclésiastique du ressort et parlement de Provence".

<sup>12</sup> . D'autres localités proches de Riez, telles que Puimoisson, Gréoux, Valensole et surtout Quinson, virent se dérouler d'odieuses massacres.

<sup>13</sup> . *Histoire ecclésiastique...*, tome III, p. 452.

<sup>14</sup> . 1563, 19 mars - Édit de pacification d'Amboise non enregistré par le Parlement de Provence.

<sup>15</sup> . 1563, 13 octobre - Arch. Mun. sacs de papiers divers. E. Pellegrin, o.c., p. 157, n. 3.

<sup>16</sup> . Antoine de Cormis, avocat au Parlement et Jacques Féraud, procureur du roi. E. Pellegrin, o.c., p. 157.

<sup>17</sup> . Louis de Pérussis, publié par V. Savy. *Les guerres de religion dans les Basses-Alpes (1561-1580)* dans BSSL., t.XII. 1906-06. fasc 103. pp. 450-472.

<sup>18</sup> . 1566, 4 juin - BSHPF., t. VIII, 1859, pp. 72-76. "Liste de 121 pasteurs envoyés par l'église de Genève aux Églises réformées de France de 1555 à 1556..., Riers, 4 juin 1566, Claude Morel".

L'année suivante, tandis que la communauté est occupée à effectuer un nouveau séquestre, des bandes protestantes conduites par de Cipières<sup>19</sup> traversent la ville à la grande terreur de la population. Cette "traversée" provoque également une grande charge pour les habitants car les consuls sont contraints de lever une taille non seulement pour rembourser aux particuliers les dépenses occasionnées par le logement des troupes, mais également pour payer les "fastigages", ces sortes de redevances dues aux soldats<sup>20</sup>.

Ces événements sont certainement la cause de l'attention que le gouverneur de Provence porte désormais à Riez. Un mois seulement après le passage de de Cipières, un gouverneur de la ville est nommé en la personne d'Honoré de la Tour, seigneur de Roumoules<sup>21</sup> et les troupes de Jean de Pontevès, comte de Carcès, viennent s'établir à Riez. Ces précautions ne sont pas inutiles si l'on en croit Arnaud qui nous rapporte que Sommerive (comte de Tende depuis le décès de son père le 26 avril 1566) dut venir en hâte à Riez « avec quelques compagnies de cavalerie pour repousser un parti de huguenots de Sisteron et des places environnantes qui menaçaient cette ville »<sup>22</sup>. Sommerive vint une nouvelle fois à Riez au mois de mai 1568, c'est là qu'il apprit la publication à Aix de la paix de Longjumeau<sup>23</sup>.

Les années qui suivent la publication de la paix sont particulièrement fastes pour les protestants de Riez. Certes, à la demande du gouverneur de la Provence, ils continuent d'être surveillés<sup>24</sup> mais, à l'issue d'un procès qui durait depuis 1570, ils réussissent en 1572 (l'année de la Saint-Barthélemy), à se faire admettre dans le conseil<sup>25</sup> et plus tard à se faire élire au Consulat<sup>26</sup>. Bien plus surprenante encore est la nomination en 1573 par le comte de Carcès, de Claude de Castellane comme gouverneur de Riez<sup>27</sup>. Le choix fait par le grand sénéchal d'un protestant pour gouverner une ville où les réformés ne sont finalement qu'une minorité, a de quoi étonner. Cette même année, le comte de Carcès réunit à Riez les principaux protestants de Provence pour les exhorter à vivre en paix sous les édits du roi, ce qu'ils promettent tous<sup>28</sup>.

En 1574, les promesses faites devant le grand sénéchal sont déjà oubliées. Conduite par Thadée de Baschi, seigneur d'Estoublon, par Timothée du Mas de l'Isle, frère du baron d'Allemagne et par le baron d'Oraison, le propre frère de l'évêque titulaire du siège de Riez, une bande de cinq cents protestants s'empare de la ville dans la nuit du 4 au 5 juillet<sup>29</sup>. Maître de la ville, Thadée de Baschi donne à choisir aux consuls entre l'emprisonnement, le saccage ou la composition. Les consuls réunissent le conseil qui se prononce pour la composition<sup>30</sup> et charge une délégation de traiter avec le vainqueur. Malgré cela, la ville

<sup>19</sup> . de Cipières, fils du comte de Tende et de Françoise de Foix, frère de Sommerive.

<sup>20</sup> . 1568, 9 janvier - M. de Tournon (Claude de Castellane) demande qu'on lui paye ce qu'il a fourni aux protestants. Les consuls refusent parce qu'il avait déclaré en plein conseil que « *le dict M. de Cipières allait passer à la ville avec nombre de gens, ajoutant qu'ils ne feraient pas de dommages et paieraient les fournitures* », ce qui ne s'est pas réalisé. Arch. Mun. BB4. Cité par E. Pellegrin, o.c., p. 158, n. 2.

<sup>21</sup> . 1567, 2 décembre - E. Pellegrin, o.c., p. 158, n. 2.

<sup>22</sup> . 1568, 6 février - E. Arnaud, o.c., p. 191.

1568, 23 février - "Les protestants de Provence, au nombre de 1 000 assiégèrent cependant Valensole, le prirent à composition et y firent pendre quelques soldats italiens de la garnison. Carcès envoya quelque cavalerie à Riez pour s'opposer aux courses qu'ils faisaient jusqu'à Saint-Paul-de-Durance et Cadarache". L. de Pérussis, o.c., p. 466.

<sup>23</sup> . 1568, 7 mai - "Le comte de Tende alla de Manosque à Riez, trouver Carcès..., le 24, le comte de Tende étant encore à Riez avec Carcès la paix fut publiée à Aix". Louis de Pérussis. o.c., p. 467.

<sup>24</sup> . 1569, 18 janvier - Arch. Mun. Liste des protestants de Riez publiée par E. Pellegrin, o.c., P.J. n° XXVI.

<sup>25</sup> . 1572, 12 mai - Arch. Mun. Délib. BB8. E. Pellegrin, o.c., p. 164 et n. 2. Peu de temps après la Saint-Barthélemy deux Riezois sont reçus habitants de Genève : Claude Boyer, le 8 décembre 1572 et Alain Scudier, le 12 janvier 1573.

<sup>26</sup> . En 1590 deux des trois consuls sont protestants.

<sup>27</sup> . 1573, 3 avril - Arch. Mun. BB5. Texte publié par E. Pellegrin, o.c., pièce justificative n° XXVIII.

<sup>28</sup> . 1573 - E. Arnaud, o.c., p. 209.

<sup>29</sup> . 1574, 5 juillet. Sur ces événements voir J.J.M. Féraud, pp. 145-146 ; E. Pellegrin, pp. 158-159 et Maurel, *Histoire de la commune de Puimoisson*, Paris, Picard, 1897. pp. 139-140.

<sup>30</sup> . 1574, 9 juillet - Arch. Mun. BB5, d'après E. Pellegrin, o.c., p. 159, n. 1. Le registre des délibérations s'arrête à cette date et ne reprend qu'en décembre, après la libération de la ville.

est livrée au pillage et trois consuls huguenots sont mis à la tête de la cité <sup>31</sup>. Outre Riez, les politiques alliés aux protestants, ont pris Digne, Seyne, Puimoisson, Gréolières, Espinouse, Annot etc., et tiennent "leur quartier général au couvent de Saint-André-du-désert près Riez" <sup>32</sup>.

Le nouveau gouverneur de Provence, le maréchal de Retz, apprenant les graves événements qui se passent dans sa province, se met en campagne. Le 4 décembre il est devant Riez. Le capitaine huguenot qui y commande ayant pris la fuite, la garnison se rend <sup>33</sup>. La ville est délivrée mais ses malheurs ne sont pas finis pour autant car les troupes catholiques achèvent de dévaster le territoire <sup>34</sup>.

La rivalité entre le comte de Carcès et le gouverneur, à qui les protestants se rallient, a donné naissance à une véritable guerre entre Carcistes (partisans de Carcès) et Razats (partisans du maréchal de Retz). Riez se prononce pour le maréchal à qui elle doit sa délivrance, mais les protestants qui composent le parti Razat s'emparent à nouveau de Riez et de Puimoisson en 1578. Leur domination cependant est de courte durée car Henri de Valois, grand prieur d'Angoulême et nouveau gouverneur de la Provence, envoie des forces pour faire évacuer ces deux places <sup>35</sup>.

En 1583, les consuls assignent devant les commissaires députés par le roi, le précepteur protestant des enfants de Jean de Villeneuve, Paul Noé, non pas tant parce qu'il est protestant que parce qu'il porte atteinte au monopole dont jouit le maître d'école choisi par la communauté en recevant des enfants autres que ceux de Jean de Villeneuve <sup>36</sup>.

En 1585, Hubert de Vins, neveu du comte de Carcès et général en chef des Ligueurs, met le siège devant le château du baron d'Allemagne, chef des protestants de la Provence. Le baron d'Allemagne (Nicolas du Mas de l'Isle) demande aussitôt le concours de son parent le duc de Lesdiguières et, le 5 septembre, s'engage la fameuse bataille d'Allemagne qui voit la mort du baron et la défaite de de Vins. Les restes de l'armée de de Vins trouvent refuge à Riez mais doivent laisser sur le terrain 1 200 tués <sup>37</sup>. Féraud n'hésite pas à attribuer à ces morts laissés sans sépulture, l'origine de la peste qui sévit à Riez d'octobre 1586 à avril 1587.

En cette année 1588, la Provence est déchirée entre deux gouvernements, celui du lieutenant-général, le duc de La Valette, et le gouvernement ligueur dirigé par le Parlement. La ville de Riez se prononce pour la cause royale et reconnaît l'autorité du duc de La Valette ; par contre, l'évêque de Riez, Elzéar de Rastel, prend fait et cause pour la Ligue <sup>38</sup>.

---

<sup>31</sup> . Jacques Penon, Guillaume Gibellin, Guillaume Ferrier. Ils se démettent sans difficulté lorsque la ville est reprise par le maréchal de Retz. E. Pellegrin, p. 164. n. 3. Guillaume Ferrier sera réélu, cette fois régulièrement, en 1579.

<sup>32</sup> . E. Arnaud, o.c., p. 215. Saint-André-du-Désert ou de Valbonnette près de Trévans, ancien monastère fortifié, démoli par le capitaine Valentin de Magnan, sur ordre de Jean Baptiste de Pontevès comte de Carcès, le 29 août 1575.

<sup>33</sup> . 1574, 4 décembre - E. Arnaud, p. 217. « *En la dite année 1574 et le 18<sup>ème</sup> jour de décembre logèrent en ceste ville (Manosque) trois mille suisses,... qui reprinrent Riez et Puymoisson.* » Le livre de Raison de noble Honoré du Teil, BSSL., t. VI, 1893-94. p, 36.

<sup>34</sup> . Voir le certificat de ruines établi par la communauté. Texte publié par E. Pellegrin, P.J. n° XXX. A Riez, les maisons de la grand rue situées près de la porte Sanson sont de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles correspondent à des reconstructions opérées après les événements de 1574. Il en est de même pour le clocher de l'église.

<sup>35</sup> . 1578 - M.J. Maurel, p. 143 et J.J.M. Féraud, p. 147.

<sup>36</sup> . 1583, 3 avril - Arch. Dép. des A.-H.-P. 2B, art. 755, fol. 82-84. Texte publié par E. Pellegrin. o.c. pièce justificative n° XXXI. « *Jean de Villeneuve, sieur de Tartonne de la religion préthendue refformée, soubz prétexte de ses enfans, tient en sa maison de Riez,... ung maistre d'escolles qui tant seulement sert pour enseigner ses dictz enfans, mais tient escolle publique des enfans de tous ceulx de la dicte religion prethendue refformée du dict Riez...* ».

<sup>37</sup> . 1585, 5 septembre - Sur cette bataille voir Eugène Arnaud, o.c, pp. 268-273. Un passage indique clairement les opinions de la ville : de Vins "aurait voulu faire venir de Riez sa cavalerie mais sachant que la ville, après son départ, lui fermerait ses portes, il renonça forcément à s'en servir".

<sup>38</sup> . J.J.M. Féraud, o.c, pp. 150-151. Il est député par les États ligueurs auprès du duc de Savoie en janvier et septembre 1590, puis, en janvier 1591, il se rend auprès du roi d'Espagne.

Le lieutenant-général prend position à Riez et nomme Claude de Castellane gouverneur de la ville. Il fait ensuite fortifier le Château de Saint-Maxime et y nomme comme gouverneur Castellane-Norante d'abord et le sieur de Peyrolles ensuite <sup>39</sup>.

La conversion du Roi Henri IV est accueillie avec joie à Riez <sup>40</sup> car elle entraîne, du moins le pense-t-on, la fin des guerres ; mais le duc d'Épernon refuse de se soumettre et maintient son autorité sur Riez. Il faudra l'habile coup de main d'Antoine de Pontevès et de ses amis pour rétablir dans la ville l'autorité du roi <sup>41</sup>. Lorsque les dernières troupes quittent la citadelle de Saint-Maxime, les consuls mettent à exécution l'ordonnance du duc de Guise prévoyant la démolition de la citadelle <sup>42</sup>. Dès le 26 mai, cent hommes sont envoyés au château et, dans leur rage de démolir ce lieu qui leur avait valu tant de maux, ils n'épargnent ni l'église, ni la maison épiscopale.

Pendant ces derniers événements, la communauté protestante n'a pas disparu comme le montre une délibération du conseil qui s'élève contre les réunions illicites qui se tiennent chez M. de Villeneuve <sup>43</sup>. Enfin, en décembre 1600, l'édit de Nantes est publié à Riez par la trompette de ville <sup>44</sup>.

## DE LA PUBLICATION DE L'ÉDIT DE NANTES A SA RÉVOCATION

Cette deuxième période de la vie de l'Église réformée de Riez s'ouvre à peu près en même temps que l'épiscopat de Charles de Saint-Sixt. Neveu et successeur d'Elzéar de Rastel, l'évêque ligueur, Charles de Saint-Sixt entre dans sa ville épiscopale le 25 mars 1600 et se livre dès le lendemain aux devoirs de sa charge. "L'hérésie de Calvin introduite dans Riez depuis l'an 1567, nous dit Féraud, s'y était maintenue et des prédicants entretenaient la ferveur de leurs adeptes. Ce n'était plus dans l'intérieur de la cité, mais dans un de ses faubourgs que les réunions des sectaires avaient lieu, au grand détriment de la tranquillité publique. En sa double qualité de seigneur spirituel et temporel, il interdit ces réunions, il éloigna les ministres, et il se livra avec ardeur à la prédication de la vraie doctrine" <sup>45</sup>.

Cette attitude hostile aux protestants et le désir de se mêler des affaires locales sont certainement à l'origine de l'opposition que rencontra désormais cet évêque <sup>46</sup>, opposition qui se manifeste un matin de 1601 par l'apposition d'un placard ainsi rédigé : « *Ô âme traversée, pleine d'ambition et d'ipocrysie, laisse-nous vivre avec nos privilèges et libertés ou déloge etantva de bonne heure avec ta crosse, évêque de Ries* » <sup>47</sup>.

Il semble que l'on doive attribuer à l'action menée par cet évêque, le transfert du lieu de culte de Riez à Roumoules, localité située à 3,5 kilomètres de l'évêché et non soumise à la juridiction de l'évêque. En effet, les assemblées du consistoire se tiennent à

---

<sup>39</sup> . Pendant la période qui suit les États se réunissent souvent à Riez : mars 1589. janvier 1591, janvier 1592, mars 1594. juillet 1595, septembre 1596.

<sup>40</sup> . 1593, 29 août - E. Pellegrin, o.c, p. 161 et n. 2.

<sup>41</sup> . 1595, 26 octobre - « *La ville a été surprise le 26 octobre 1595 estant gouverneur M. de Tournon soubz l'autorité de Monseigneur le duc d'Épernon par mons. le chevalier de Buous avec messieurs d'Espinouze et Saint-Juers ayant crié en entrant Vive le Roy* », idem, p. 161, n. 4.

<sup>42</sup> . 1596, 14 mai - Ordonnance publiée par E. Pellegrin. o.c, pièce justificative n° XXXIII.

<sup>43</sup> . 1597,7 avril - Arch. Mun. délib. BB7. Idem, p. 163, n. 4.

<sup>44</sup> . 1600, 27 décembre - Idem, p. 162.

<sup>45</sup> . 1601 - J.J.M. Féraud, o.c, p. 157.

<sup>46</sup> . Il mourra en 1614, empoisonné par "un vil ambitieux convoitant l'évêché". Idem, p. 160.

<sup>47</sup> . 1601, 3 novembre - B.N. ms. fr. 23.196, fol. 459 - M. René Pillorget qui a publié ce texte dans *Les mouvements insurrectionnels de Provence entre 1596 et 1715* (Paris, Pédone, 1975, LVI-1044 p. ), pense que l'évêque est ainsi maltraité car il a interdit toute réunion d'hérétiques dans sa ville épiscopale.

Roumoules dès 1603 <sup>48</sup> tandis que la dernière mention d'un prêche à Riez est datée de 1604 <sup>49</sup>.

Sous l'épiscopat de Charles de Saint-Sixt eut lieu une conférence publique sur l'Eucharistie mettant en présence catholiques et protestants. « *Un dimanche 13 novembre (1612) un cappucin gardien du couvent de Riez nommé Modeste <sup>50</sup>, est venu aborder le sieur Huron, pasteur de l'Église Réformée dudit lieu, et du consentement d'icelle (il) a esté presché de part et d'autre sur le sujet de l'Eucharistie. Le lendemain, par accord des parties, s'entama une conférence au logis de l'évesque de Riez, à laquelle assistèrent ledit Évesque, ses ecclésiastiques, les consuls et juges dudit Riez, d'une part, le sieur d'Espinoise, le sieur de la Tour, les sieurs Antoine Odyffrey, Paul Gaudemar, Thomas Antoine et Daniel Spariat avec messire Gassendy notaire escrivant ; et cest acte continua dès les deux heures après midy jusqu'à huict du soir, que chacun se retira paisiblement après avoir loué Dieu avec promesse de continuer ces mesmes œuvres* ». Cette tentative de dialogue, que l'on qualifierait volontiers d'œcuménique, se termina par un échec : « *mais pour avoir, les prétendus catholiques Romains, voulu changer de lieu, le tour a esté interrompu* » <sup>51</sup>.

Le but poursuivi par le P. Modeste était, à n'en pas douter, de ramener dans le sein de l'Église romaine sinon les fidèles, du moins le ministre de l'Église réformée. Non seulement ce but ne fut pas atteint mais, au contraire, on vit quelques années plus tard, un capucin de Riez se convertir au protestantisme. Voici en quels termes cet événement est rapporté par M.J. Maurel : "le P. Maxime de Riez, appelé dans le monde Sébastien du Fort, fils d'Antoine et de damoiselle Honorade de Périer, revêtit l'habit de capucin le 21 juillet 1621. Il fut une tâche sur l'honneur de sa ville natale et sur celui de son Ordre, car, étant déjà prêtre, il se jeta dans le calvinisme et mourut apostat et huguenot à Orange, à une date ignoré" <sup>52</sup>.

En 1626, l'assemblée des fidèles décide de construire un temple à Roumoules et, pour ce faire, elle charge le notaire Pierre Robin, ancien de l'Église, de dresser la liste des souscripteurs <sup>53</sup>. Ce projet de construction, un moment mis en sommeil, fut repris cinq ans plus tard comme le montre une délibération du consistoire qui décide de faire appel au synode provincial afin que celui-ci accorde « *quelque assistance pour le bâtiment d'un temple* » <sup>54</sup>, tandis qu'une nouvelle "cotization" effectuée auprès des fidèles rapporte 273 livres <sup>55</sup>. Ces efforts cependant ne sont pas suffisants pour que la construction soit entreprise et, en 1634, pour la dernière fois, ce projet est remis en lumière lorsque l'assemblée apprenant « *qu'il y en aurait certains à Riez qui estoient résolus de faire en sorte que le sieur Genoyer (Pasteur) fust promptement payé de ce qui lui est dû par l'Église décide de s'employer à pourvoir à l'entretien du St Ministère et au bastiment d'un temple* » <sup>56</sup>. À défaut de temple, les fidèles se réunissent dans les bâtiments mis à leur disposition par les nobles protecteurs de la Réforme. Un texte nous apprend qu'un colloque se tint en 1600

<sup>48</sup> . P.-H. Bigot. "Le livre du consistoire de l'église réformée de Riez", dans *Annales de Provence*, 1911, p. 315-335. L'auteur qui a étudié le Livre du consistoire couvrant la période 1603-1612 (livre aujourd'hui disparu), indique que "c'est à Riez que réside le pasteur, mais c'est à Roumoules qu'il prêche".

<sup>49</sup> . 1604 - "Les consuls et l'évêque se plaignent d'un ministre protestant qui fait ses prêches à Riez, ce qui est considéré comme une insulte à l'évêque". E. Pellegrin, o.c, p. 162, n. 3.

<sup>50</sup> . Le P. Modeste, de Bonnioux, premier gardien du couvent des capucins de Riez, nommé le 15 avril 1611, confirmé le 18 janvier 1613. Le livre de raison du couvent des Capucins de Riez, publié par M.J. Maurel, Digne, Chaspoul, 1907.

<sup>51</sup> . P.-H. Bigot, o.c., pp. 326 et 327.

<sup>52</sup> . Le livre de raison des capucins de Riez. p. 94, D'autres exemples de conversions d'ecclésiastiques nous sont fournis par Philippe Codur, pasteur à Riez de 1603 à 1609, qui se convertit au catholicisme vers 1644 (La France Protestante, t. 4, 1884, col. 490) et par "François de l'Espant de Valençoles en Provence, de l'ordre de la Trinité" qui figure sur les registres du consistoire de Genève en 1707 (B.S.H.P.F., t. LXXVI, 1927, p. 54).

<sup>53</sup> . 1626, 27 décembre - Voir cette liste dans les pièces justificatives.

<sup>54</sup> . 1631, 27 juillet - Le livre du consistoire de l'église réformée de Riez-Roumoules et annexes, folio 25. Manuscrit couvrant la période 1625-1684, conservé à la bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français sous la cote 469/1.

<sup>55</sup> . 1632, 25 mars - Idem, f° 29.

<sup>56</sup> . 1634, 25 avril - Idem. f° 45.



« dans la métairie du Sr de Tournon » (Claude de Castellane) et que les assemblées se font « dans la chambre du Sr de la Tour, l'un des coseigneurs de ce lieu de Roumoules »<sup>57</sup>. À partir de 1630, c'est la maison de feu Barnabé Chaudon qui est « arrantée pour y prêcher la parole de Dieu et y faire l'exercice public de la Religion Réformée »<sup>58</sup>. Cette habitation est certainement la même que celle qu'un acte de 1639 désigne comme étant « la maison de Capitaine Pierre Chaudon tenue à rente par l'Église Réformée »<sup>59</sup>.

Durant la période 1632-1634, l'Église de Riez-Roumoules traverse une profonde crise qui semble être le résultat d'un affrontement entre le pasteur André Genoyer et plusieurs anciens. Dès 1629, Charles Gaudemar démissionne de sa charge après avoir été admonesté. Son frère Nicolas, qui le remplace est continuellement menacé de sanctions jusqu'à ce qu'un consistoire de 1632 lui retire sa fonction. Enfin, en 1634, Claude Bœuf, cousin de Nicolas Gaudemar, est lui aussi démis de la charge d'ancien qu'il exerçait depuis 1629<sup>60</sup>. Le conseil ne se trouve plus composé que par deux habitants de Puimoisson : Ozias Maty et André Bouche, tous deux parents du pasteur Genoyer, et par Pierre Robin, de Roumoules. Les textes ne précisent pas la raison de ces affrontements mais la foi des anciens ne semble pas en être la cause car en 1631 les frères Nicolas et Charles Gaudemar sont impliqués dans un procès criminel que leur intente le procureur juridictionnel de l'évêque « pour n'avoir point voulu décorer et parer le devant de leur maison le jour que ceux de l'Église romaine appellent jour Fête-Dieu »<sup>61</sup>.

Les fidèles de Riez, qui ne se rendent plus à Roumoules pour participer aux assemblées, décident d'informer le synode provincial de ce qui se passe dans leur Église en y députant Nicolas Gaudemar en tant que requérant et prend trois mesures propres à mettre un terme à la discorde : il nomme deux commissaires, rétablit Nicolas Gaudemar dans sa charge d'ancien et remplace le pasteur Genoyer par le pasteur Recend, de Velaux, pour une durée de six mois à compter d'octobre 1634.

Cette dernière mesure est la plus difficile à faire appliquer. Lorsque les commissaires dépurés par le synode se présentent le 28 mai 1635 à Roumoules, le pasteur Genoyer n'a toujours pas cédé la place au ministre de Velaux et les anciens exigent son remplacement avant que les commissaires ne remplissent leur mission. Le premier consistoire que le pasteur Recend préside seul est daté d'avril 1635 et quatre mois plus tard, André Genoyer signe à nouveau les délibérations du consistoire. La division à laquelle le synode provincial avait tenté de mettre un terme ne fait que s'accroître. Il y a désormais deux Églises à moins de 4 kilomètres l'une de l'autre, celle de Riez avec le pasteur Recend à sa tête et celle de Roumoules conduite par le pasteur Genoyer<sup>62</sup>. Cette situation se prolonge jusqu'en septembre 1636, date à laquelle le synode provincial réuni au Luc met fin à la discorde en nommant Paul Gaudemar pasteur de Riez, Roumoules et Puimoisson<sup>63</sup>.

Sitôt arrivé à la tête de l'Église, Paul Gaudemar tente de remédier à ce mal chronique que constitue le manque de ressources destinées "à l'entretien du saint-ministère". Les registres du notaire Pierre Robin contiennent une série d'actes identiques où le donataire « en reconnaissances des biens et grâces que Dieu luy a fet de l'avoir appelé en la vraye cognoissance de la parole de Dieu et a fere proffection de la vraye Religion » promet une somme destinée « à fere un fonds perpétuel pour ladite église de Romoles » à

<sup>57</sup> . Archives du Palais de Monaco, fonds Grimaldi-Régusse, pièce 57 n° 55.

<sup>58</sup> . 1630, 27 juin - Le livre du consistoire, f° 20.

<sup>59</sup> . 1639, 19 septembre - A.D. 2 E. Roumoules Registre de P. Rougin.

<sup>60</sup> . 1629, mars/mai - Démission de Charles Gaudemar. Le livre du consistoire, f° 18. 1632, 20 septembre - Suspension de Nicolas. Idem, f° 30, 1634. 6 août - Suspension de Claude Bœuf. Idem, f° 48.

<sup>61</sup> . 1631, 7 et 15 juillet - Idem ff. 25 et 27.

<sup>62</sup> . 1635, 18 novembre. « Le sieur Genoyer a rencontré à Puimoisson le sr. Recend rentrant d'Espinouze où il a administré la Ste Cène et le baptême disant qu'il est venu si haut pour y faire ces fonctions de son ministère soit à Riez soit à Spinouze ». Idem, f° 72.

<sup>63</sup> . 1636, 27 décembre - Les sieurs Maty, Gaudemar et Robin, anciens, députés de cette église rendent compte du synode provincial et du jugement rendu par cette assemblée sur « les affaires de ceste église ». Lors de cette assemblée deux nouveaux "anciens" sont nommés. Idem, f° 84.

condition toutefois de pouvoir garder ladite somme et de payer à l'Église une rente annuelle de 5 %<sup>64</sup>. Ces donations ne semblent pas avoir, du moins au début de 1638, toute l'efficacité souhaitée, et lors d'un consistoire, le pasteur Gaudemar expose « *que depuis 14 mois il n'a rien reçu pour son entretien* » et qu'ainsi il se retirera « *dès demain 7 janvier 1638 dans sa demeure attendant que le consistoire ou une autre Église l'appelle* »<sup>65</sup>. Néanmoins d'autres constitutions de rente sont établies dans le courant de l'année 1638 ce qui porte leur total à vingt et une. Les sommes promises par les donataires varient en fonction de leurs ressources, de 600 livres pour Pierre de Villeneuve, seigneur d'Espinouse, à 20 livres pour Jean Honnorat ; au total ces sommes s'élèvent à 3 630 livres fournissant un revenu annuel de 181 livres et 10 sols, soit la presque totalité des 200 livres promises au pasteur de l'Église de Riez-Roumoules.

Quelques années plus tard, le pasteur Gaudemar a le plaisir d'annoncer à l'assemblée des fidèles que le gouverneur de Provence a autorisé la tenue d'un synode provincial à Roumoules le 23 mai 1642<sup>66</sup>. Était-ce le premier synode provincial qui se réunissait à Roumoules ? Cela est peu probable car un texte de 1662<sup>67</sup> fait état « *des actes des synodes et colloques desdits de la R.P.R. de ce país tenus audit lieu de Roumoules le premier novembre mil six cents, quatriesme mars mil six cent neuf, sixiesme mars mil six cent quatorze, huitiesme may mil six cent vingt et vingt quatriesme may mil six cents...* » une déchirure empêche de lire la dernière partie de la date mais il s'agit sans doute de 1642. Cette assemblée du synode provincial à Roumoules six ans seulement après la division des années 1632-1636 marque bien la cohésion retrouvée de l'Église de Riez, cohésion qui sera nécessaire pour affronter les épreuves qui se préparent.

Le libre exercice de la religion dont les protestants bénéficient à Roumoules ne sera troublé qu'à partir de 1645. À cette date, Charles de Grimaldi, seigneur de Régusse et président au Parlement de Provence acquiert la seigneurie de Roumoules et tente d'y faire interdire l'exercice du culte<sup>68</sup>. Une bataille de procédures s'engage entre le Parlement de Provence et celui de Grenoble, seul habilité à connaître des "affaires de la religion". Pendant cette bataille, le culte est interdit à Roumoules et le pasteur Paul Gaudemar décrété d'arrestation<sup>69</sup> ce qui explique une absence de délibération du consistoire de décembre 1645 à mars 1652. Cependant cette persécution prend fin sans que soit rendu un jugement définitif « *parce que l'Église estoit dans l'interdiction de son exercice public et on n'en vouloit pas d'avantage* »<sup>70</sup>.

L'historien Eugène Arnaud indique qu'un synode provincial se tint à Riez le 20 août 1654<sup>71</sup>. Cette indication semble erronée car le livre du consistoire de l'Église de Riez-Roumoules nous montre une assemblée des chefs de famille réunie pour entendre le sieur Antoine Bœuf relater « *le voyage qu'il fit au Luc pour adcister au sinode convoqué audit lieu le vingtième août mil six cent cinquante-quatre* »<sup>72</sup>. Ce texte nous montre comment une petite paroisse, telle que celle de Riez, s'intégrait dans l'ensemble du protestantisme français. Chaque paroisse, en effet, avait le droit de se choisir deux députés parmi les plus dignes ou les plus méritants de ses fidèles. L'assemblée de ces députés formait le synode provincial. À leur tour, les synodes provinciaux se choisissaient des députés qui s'assemblaient en synode national. L'Église de Riez eut quelquefois l'honneur de voir les députés

<sup>64</sup> . A.D., 2E, Roumoules, Pierre Robin registre 1636-37, ff. 37,40, 43, 46, 65, 68. 98. 110, 112, 114, 125, 168, 172.

<sup>65</sup> . 1638, 6 janvier - Le livre du consistoire, f° 93.

<sup>66</sup> . 1642, 21 avril - Idem, f° 116.

<sup>67</sup> . Archives du Palais de Monaco - Fonds Grimaldi-Régusse, pièce 57 n° 56.

<sup>68</sup> . 1645 - Laverne G., Inventaire du fonds Grimaldi-Régusse, Monaco, imp. de Monaco, Paris, Picard, 1911, p. 36.

<sup>69</sup> . 1645, 30 juin - Arch. du Palais de Monaco, fonds Grimaldi-Régusse, pièce 57, n° 22.

<sup>70</sup> . 1645-1652 - Sur ces événements voir E. Arnaud, o.c, p. 432-435. Voir également la pièce justificative n° III.

<sup>71</sup> . E. Arnaud, o.c, p. 389.

<sup>72</sup> . 1655, 15 septembre - Le livre du consistoire, f° 136.

provençaux au synode national choisis parmi ses membres <sup>73</sup>.

En 1680, les protestants effectuent une demande pour que la communauté leur fournisse un cimetière « *dans l'enceinte ou aux faulxbourgs de la ville* ». La demande d'un nouveau cimetière « *en remplacement de celui dont ils jouissent au pré de la foire* », vraisemblablement depuis 1600 <sup>74</sup> expose que « *les murailles dudit cimetière ont été démolies dans les derniers troubles* ». Il est intéressant de noter que cette demande est adressée à l'évêque, seigneur de la ville, et que celui-ci la transmet aux autorités municipales. Les consuls répondent que les choses ont bien changé depuis l'édit de Nantes et qu'ayant déjà satisfait une fois à la fourniture d'un cimetière, ils n'ont pas à renouveler cette fourniture <sup>75</sup>.

Il est juste d'écrire comme les consuls de Riez que les choses ont bien changé depuis l'édit de Nantes. Depuis 1660, les règlements restreignent chaque jour davantage les libertés accordées aux réformés. Le livre du consistoire conserve la trace d'une de ces mesures qui en privant l'Église d'une partie de ses ressources déjà fort maigres, l'empêcheront d'entretenir un ministre. Il s'agit d'une ordonnance donnée à Versailles et enregistrée à Aix le 22 janvier 1683 qui prévoit que tous les biens, immeubles, rentes et pensions donnés ou légués par dispositions faites entre vifs ou par testament aux pauvres de la R.P.R. ou aux consistoires depuis le mois de juin 1662 seront attribués aux hôpitaux les plus proches des lieux où se tiennent les consistoires <sup>76</sup>. Forts de cette ordonnance, les recteurs de l'hôpital du Saint-Esprit de Riez « *comme plus prochain du lieu ou estoit le consistoire* » tiennent un conseil en mai 1684 pour examiner comment ils peuvent récupérer cette manne providentielle « *d'autant que dans cette ville et aux lieux circonvoisins il y a plusieurs biens et legs faits aux dits pauvres de la R.P.R... surquoy le bureau a unanimement délibéré de prier M. Joseph Garron, greffier de Monseigneur l'évêque de vouloir prendre ce soin* » <sup>77</sup>. Dès le mois de juin, Nicolas Gaudemar est contraint de verser à l'hôpital la somme qu'il donnait habituellement à l'Église <sup>78</sup> et le transfert de la totalité des rentes est effectué avant l'année 1685 <sup>79</sup>.

## LA FIN DE L'ÉGLISE DE RIEZ

À la veille de la Révocation, l'Église de Riez compte officiellement une centaine de membres ainsi répartis : Riez 34 en 11 familles, Valensole 7 en une famille, Puimoisson 14 en 4 familles, Quinson 8 en 2 familles, Espinouse 30 en 12 familles, Roumoules 8 en une famille. Ces chiffres tirés de l'«*État contenant le dénombrement des personnes faisant profession de la R.P.R. en 1682*» <sup>80</sup> sont certainement à majorer ainsi qu'on peut le voir à Puimoisson et Roumoules où l'on trouve 38 abjurations en 1685 alors que le dénombrement de 1682 ne fait état que de 22 protestants. D'autres localités non citées dans ce texte, comme Esparron, Saint-Laurent-de-Verdon ou Puimichel renferment quelques

<sup>73</sup> . Voir les notices biographiques de Philippe Codur, André Genoyer, Elie de Glandevès, Pierre Huron, Pierre de Villeneuve.

<sup>74</sup> . 1600, 27 décembre - "Les commissaires apportent une lettre du roi accordant un cimetière aux protestants". E. Pellegrin, o.c., p. 162. Les protestants de Puimoisson disposent également d'un cimetière qui leur a été concédé le 8 avril 1646. M.J. Maurel, o.c, p. 174.

<sup>75</sup> . 1680, 6 et 8 juillet - Voir un extrait de cet acte, pièce justificative n° II.

<sup>76</sup> . 1683, 22 février - Le livre du consistoire, f° 180.

<sup>77</sup> . 1684, 17 mai - A.D. 50 G, art. 1. Registre de l'hôpital du St-Esprit de Riez (1674-1714).

<sup>78</sup> . 1684, 6 juin - Bibl. de la Sté de l'histoire du protestantisme français. Église de Riez-Roumoules. Comptes et papiers divers, 469/2, f° 160.

<sup>79</sup> . Registre de l'hôpital.... Ces rentes sont inscrites dans la liste des « *pantions deubs à l'hospital par les messieurs de la R.P.R.* » jusqu'en l'an 1687.

<sup>80</sup> . 1682 - B.S.H.P.F., t. VII, 1858. p. 22-23.

protestants <sup>81</sup>.

Considérant que la plus grande partie des protestants ont embrassé le catholicisme, Louis XIV signe, le 17 octobre 1685, la révocation de l'édit de Nantes et donne injonction aux ministres de la religion réformée de sortir du royaume sous quinze jours. Cet édit marque la fin de l'Église réformée de Riez car il va contraindre les fidèles soit à s'exiler soit à renier leur foi. Combien sont-ils ceux qui se convertissent à Riez même ? La disparition du registre paroissial de l'année 1685 ne permet pas de répondre ; par contre, les registres de Puimoisson, Roumoules et Quinson renferment 40 cas d'abjuration dont certaines sont obtenues d'enfants en bas âge ainsi que le fait remarquer le pasteur Gillier dans son étude sur les protestants de Haute-Provence <sup>82</sup>.

Il est à noter que lors des premières abjurations, le clergé catholique se contente d'une "profession de foi" avant de recevoir « *dans le giron de la ditte saint Église catholique apostolique et romaine* » ceux qui s'en étaient retirés. C'est le cas à Quinson pour Honoré Nestolat et une semaine après pour son père, c'est aussi le cas à Roumoules pour une partie de la famille Robin. Plus tard, les protestants non seulement sont rebaptisés mais encore ils se voient attribuer un nouveau prénom lorsque celui qu'ils portent est tiré de l'ancien testament <sup>83</sup>.

Une curieuse affaire permet de voir que ceux qui n'ont pas pu s'exiler, n'ont pas pour autant renié leurs anciens coreligionnaires. En 1686, Jacques Nadal, protestant de Lasalle dans les Cévennes, est arrêté alors qu'il tentait de sortir du royaume. Au moment de son arrestation, il avait sur lui cinq routes diverses menant toutes à la frontière de l'Italie et donnant pour chaque ville traversée le nom d'une personne susceptible d'aider le fugitif. Une de ces routes passait par Avignon, Cavaillon, Mérindol, Manosque, Riez, Draguignan, Grasse et Antibes ; pour Riez, il était noté : voir Alexandre Arabin et pour Draguignan Cundier frère qu'il faut vraisemblablement corriger en Caudier <sup>84</sup>.

Bien que le texte révoquant l'édit de Nantes fasse défense aux religionnaires autres que les pasteurs de quitter le royaume, plusieurs fidèles de l'Église choisissent de s'exiler plutôt que de renier leur foi. La vente de leurs biens nous a conservé le nom des sieurs et de la demoiselle Gaudemar à Riez, de David Agnel à Quinson, de Jean Matty et du sieur Sarazin à Puimoisson <sup>85</sup> ; d'autres nous sont connus par leur lieu d'exil comme Jean Arabin reçu habitant de Genève en 1712 <sup>86</sup> ou Nicolas Gaudemar qui se réfugie en Hollande, emportant avec lui le livre du consistoire <sup>87</sup>.

Ces événements mettent un terme à plus d'un siècle d'existence de l'Église réformée du "Reges et annexes" ; en effet, les seules mentions postérieures à 1700 que nous possédions, sont toutes relatives aux "nouveaux convertis". En 1701, Barthélémy Arabin est condamné comme mauvais catholique <sup>88</sup>, tandis que « *le sieur de La Tour, gentilhomme de Riez de très bonne maison* » est proposé pour être assisté car « *il fait bien son devoir* »

---

<sup>81</sup> . E. Arnaud, p. 346, écrit que "Saint Laurent contribue en 1675, pour 30 livres à l'entretien du ministère" ; en fait, ces 30 livres sont le montant de la rente d'un capital de 600 livres prêtées par l'église à la communauté de Saint-Laurent. De semblables rentes étaient constituées auprès des communautés de Riez et Puimoisson ou auprès de particuliers, protestants en général, mais aussi catholiques. Comme César de Sabran d'Aiguines, cabiscol de l'église cathédrale de Riez, qui emprunte 840 livres en 1676.

<sup>82</sup> . G. Gillier. "Les protestants de Haute-Provence, XVIe-XVIIIe siècles" dans B.S.H.P.F., t. CXXV, 1979, p. 379-448.

<sup>83</sup> . 1685, 3 octobre et 4 novembre - 1686, 3 novembre pièce just. n° IV.

<sup>84</sup> . 1686 - B.S.H.P.F., t. XLVII, pp. 561-593.

<sup>85</sup> . 1691, 5 mars - A.D. B. du Rh., fonds de l'intendance C 2.226, publié dans B.S.H.P.F., t. XLVIII, 1899, p. 372-378.

<sup>86</sup> . 1712, 19 mars - Haag, *La France protestante*, t. I, 1887, colonne 295.

<sup>87</sup> . 1625-1683 - Ce registre et quelques autres papiers furent confiés en 1721 au consistoire de l'église Wallone d'Amsterdam « *pour y être gardés à l'avantage des Églises de Riez-Roumoules et Annexes* ». En 1881, ils furent remis par cette église à la Société de l'Histoire du Protestantisme Français.

<sup>88</sup> . 1701, 8 octobre - B.S.H.P.F., t. LXXVI, 1927, p. 19.

*et élève bien sa nombreuse famille* »<sup>89</sup>. Enfin, en 1736, le nom de Riez est mentionné dans l'enquête faite pour connaître les nouveaux convertis « *à la fois indigents et bons catholiques* »<sup>90</sup>.

## ABRÉVIATIONS

- A.D.** Archives départementales (sans autres précisions il s'agit de celles des Alpes de Haute-Provence).  
**Arch. Mun.** Archives municipales (sans autres précisions il s'agit de celles de Riez).  
**B.S.H.F.P.** Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.  
**B.S.S.L.** Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence.  
**E.R.de R.** Église réformée de Riez-Roumoules et annexes.

## Pièces Justificatives

### I

#### Liste de souscriptions pour la construction d'un temple à Roumoules

Bibliothèque de la S.H.P.F., 469<sup>2</sup>, f° 3 - Roumoules, 27 décembre 1626

*En présence de moy, notaire royal à Romolles sousigné, les soubnomés fezantz proffetion de la religion refformée èz Églize de Riez et Romolles ont promis fournir et desbourser aux Anciens des dites Églises refformés dans un ? moy prochain les sommes cy-après descriptes, chascun sa part, pour l'achept du fondz, atretz, fournitures et ediffication d'un temple audit Romolles affin d'y prescher la parole de Dieu et fère l'exercisse de ladite Religion Refformée.*

*Et premièrement Pierre de Villeneuve, sieur d'Espinouze : 50 livres.*

*Daniel de Rochas, sieur de La Traverse : 6 livres.*

*S<sup>r</sup> Paul Gaudemar : 20 livres.*

*S<sup>r</sup> Charles Gaudemar : 15 livres.*

*S<sup>r</sup> Aaron Segond : 9 livres.*

*S<sup>r</sup> Claude Bœuf : 15 livres.*

*S<sup>r</sup> Salomon Arene : 12 livres.*

*S<sup>r</sup> Abraham Desusy : 3 livres.*

*S<sup>r</sup> Nicolas Beraud, de Riez : 400 tuilles portés audit Romolles.*

*M<sup>e</sup> Ozias Matty, notaire : 9 livres.*

*M<sup>e</sup> André Bouche, de Puimoisson : 9 livres.*

*M<sup>e</sup> Jacques Amant : 3 livres.*

*S<sup>r</sup> André Eglize, de Valansole : 4 livres.*

*M<sup>e</sup> Pierre Spariat, de Lauze : 3 livres.*

*M<sup>e</sup> Gaspard Allemand, notaire de Bauduen : 5 livres.*

*M<sup>e</sup> Helie Agnel, de St. Laurens : 5 livres.*

<sup>89</sup> . 1705 - "État des N.C. de Provence qui ont besoin d'être assistés..., son oncle, qui était aussi son beau-père, a joui durant sa vie d'une pension de 200 livres, en considération de la sincérité de sa conversion" B.S.H.P.F ,t. LXXVI, 1927, p. 20. n. 2.

<sup>90</sup> . 1736 - B.S.H.F.P.,t. CII, 1956, p. 183-186.

*S<sup>r</sup> Pierre Fauchier, de Valansolles : 3 livres.  
S<sup>r</sup> Daniel Audiffret, de Castellane : 6 livres.  
M<sup>e</sup> Jacques Nastollat, de Quinsson : 6 livres.  
Anthoine et Jehan Laugies, Reffugies de Barcellona : 3 livres.  
Moy dit not. sousigné, Pierre Robin : 12 livres.*

*Et en vérité de ce que dessus les sachants escrire se sont sousignés. Fait audit Romolles ce 27 désembre 1626.*

*Signatures : Spinouse, Latraverse, Pol Gaudemar, Gaudemar, Alleman ?, Amant, Daniel Audiffret, Arene, P. Faucher, Agnel, Laugier ?, Laugier, Mati, Segond, C. Bœuf, Decussy, Gleise ?, P. Espariat, Bouche.*

## II

### Demande d'un nouveau cimetièr

Bibliothèque de la S.H.P.F., 469<sup>2</sup>, f<sup>o</sup> 134 - Riez, 6 juillet 1680

*À Monseigneur L'illustrissime et Révérendissime Evesque et Seigneur de la ville de Riez et à Monsieur son vicaire général et ofitial.*

*... Au moyen de quoy vous plaira monseigneur ordonner que injonction soit faicte aux consuls et communauté dud. Riez de leur fournir et acheter un lieux pour leur servir de cimetièr qui soit clos et fermé dans l'enceinte ou aux faulsbourgs de la Ville, en remplacement de celuy dont ils jouissent au pré de la foire, Et ce à cause que les murailles dud. cimetièr ont été démolies dans les derniers troubles et ce conformément audit édit de pacification et à l'article (...). Ce que les suppliants... Et sera justice.*

*Signatures : Arabin, Arabin, A. Segond, Gaudemar, Gaudemar.*

L'évêque ou son vicaire a écrit :

*Soit montré aux consuls et à notre procureur, à Riez ce juillet 6, 1680.*

*Les sieurs consuls disent qu'ils ne sont plus les (...) de l'édit de Nantes que du depuis les choses ont changé de face par les édits du Roy, règlements et ordonances sur ce faites et que la communauté ayant satisfait une fois pour la fourniture qui leur fut donné ils doivent en jouir et entretenir leur muraille à leurs despants ; néanmoins que si messieurs de la religion, prétendue reformée veulent un autre cimetièr pour leur comodité, consentent qu'ils l'achètent à leur dépens sans que le présent puisse faire aucun préjudice à la communauté dont en protestent le 8<sup>e</sup> juillet 1680.*

*Signatures : de Masan Pontfrach consul, Gaudemar consul, B. Cotte consul.*

## III

### Relation des événements de 1644-1652

Bibliothèque de la S.H.P.F., 469<sup>2</sup>, fos 164-166 - Amsterdam, 29 juin 1711

*Aujourd'huy le 29<sup>e</sup> jour du mois de juin l'an 1711 par devant moy Philippe de Marolles notaire pub. à Amsterdam admis par la Cour de Hollande et en présence des témoins basnommez, a été présent en sa propre personne Monsieur Nicolas Gaudemar marchand de cette dite ville à moy Notaire bien connu, natiff de la ville de Riez en Provance et autrefois ancien et œconome de l'Église réformée du dit Riez et autres qui avoient leur exercisse libre de la dite Religion au lieu de Romolles depuis un temps immémorable, lequel a dit et exposé qu'ayant apporté avec luy de France le Livre du Consistoire et quelques Comptes rendus à la dite Église tant par feu Daniel Gaudemar son père que par luy comporant et étant mémoratif des vexations souffertes pour raison du dit exercices, et désirant remettre le dit livre du Consistoire et Comptes en main sures, a cru être à propos de dresser le présent Mémoire de ce qui c'est passé pour pouvoir servir si Dieu par sa miséricorde vouloit*

*rallumer le flambeau de son Évangile dans ces cartiers-là.*

*Il est donc à noter que Romolles estoit possédé par divers seigneurs, l'un desquels nommé Daniel de la Tour étoit de la Religion réformée. En l'année 1644 ou 1645 un seigneur présidant en Parlement de Provence, séant à Aix, achepta la dite terre de Romolles et toutes ses juridictions, ce qui fit appréhender aux anciens de l'Église les vexations survenues et pour sy précautionner ils donnèrent requête à la Cour de Parlement Chambre de l'Édit de Grenoble par laquelle leur représentant que l'exercice de la dite Religion c'estoit faite au dit Romolles sous aucune interruption depuis un temps immémorable et demandèrent à la dite Cour qu'il leur plaise détablir commissaires pour informer de l'ancienneté de l'exercice publicq du dit lieu de Romolles ; et par décret de la dite Cour fut nommée deux commissaires, l'un de la Religion Réformée et l'autre catholique romain, lesquels ayant procédé à l'information et ouy plus de soixante témoins tous catholiques romain et agez depuis septante à huilante années qui unanimement déposèrent que de tout leur souvenir l'exercice de la Religion réformée c'estoit faite au dit Romolles sans aucune interruption et quelques-uns déposèrent avoir ouy dire à leurs Pères avoir vu faire l'exercice de la dite Religion au dit lieu sans interruption. Ladite enquête s'estant faite, on donna requette à la Chambre de l'Édit de Grenoble par laquelle on demanda que ladite enquête fut homologue et enregistrée au Greffe de ladite Cour et Chambre de l'Édit, ce qu'on obtint et elle fut enregistrée au Greffe, déclarant le dit Sieur comparant que la pièce originelle est resté en Provence es mains du nommé Isaac Robin Chamoisin de Riez, de présent habitant à Toulon ? ainsy qu'il l'a appris.*

*Le susdit seigneur Présidant ayant acquis toutes les juridictions est ce prévalant de son autorité donna requête à la Cour de Parlement de Provence pour obtenir deffences de faire exercice de la dite religion au dit lieu de Romolles, ce qu'il obtint par décret d'icelle et qu'il fit signifier aux Anciens. Sur quoy Messieurs les Anciens ce pourvurent à la Chambre de l'Édit à Grenoble et par décret d'icelle fut faites deffances au Parlement de Provence de s'ingérer en aucune manière de cette affaire dont la connaissance leur appartenoit suivant les Édits du Roy et Arrêts. Cela causa un conflit et fallut ce pourvoir au Conseil du Roy et en règlement de juges, Cette affaire traîna en une grande longueur mais finalement il y eut arrest de renvoy pardevant la Cour et Chambre de l'Édit de Grenoble, Cette affaire fut suspendue parce que immédiatement après Monsieur l'Evêque de Riez, soit en son nom ou au nom du syndic du Clergé, intenta procès à ladite Église pour raison du dit exercice par devant le Conseil duquel ne s'en est ensuivy aucun jugement parce que l'Église estoit dans l'interdiction de son exercice public et on n'en vouloit pas d'avantage.*

*En l'année 1663 le Roy fit une dellégation de commissaires, l'un réformé et l'autre catholique romain, pour prendre connaissance des griefs propozez tant par les Réformez que par les syndics du Clergé, lesquels étans venus en Provence et en la ville de Pertuis, tout les griefs tant de part que d'autre furent propozez mais les ordres secrets du catholique romain porroient de tout codemner sans exeption tant les Églises qui jouissoit de l'exercice que les interdites, ce qu'il fit et par contre le réformée les confirmoit toutes en leur exercisses mais comme la dellégation du Roy porroit que, an cas que les dits commissaires ne fussent d'accord, les causes seroyent renvoyées au Roy et à son Conseil, ce qui fit que toutes les Églises ce trouvèrent enveloppées dans le même procès et fire députation en Cour de la personne de Monsieur Jean Bernard ministre à Manosque et mort dans cette ville d'Amsterdam. Et par Arrest ensuite rendu toutes les Églises furent codemnées à une interdiction et leurs temples démollis à leurs frais, sauf cinq Églises qui furent Manosque, Mérindol, Vellaux, Le Luc, et Seyne et encorre La Charse qui est un village de Provence enclavé dans le Dauffiné ; les affaires touchant les exercisses de la religion ont tousjours resté sur le même pied jusques à la Révocation de l'Édit de Nantes et ce autant que la Mémoire du Comparant peur fournir. De tout quoy le Sieur comparant m'a requis acte pour servir en temps et lieu, ce que je luy ay octroyé.*

*Fait et Passé à Amsterdam en présence de Arnoud Roermond et Bernard Eters mes clercqs, témoins à ce requis.*

*Quod Atteston*

*De Marolles Not. Pub. 1711*

**IV****Abjuration de la famille Robin**

Registre d'état-civil 1674-1739 - Commune de Roumoules  
Roumoules, le 31 oct. 1685, le 4 nov. 1685, le 3 nov. 1686

Abjuration de la famille du sieur Daniel Robin

*L'an 1685 et le dernier jour du mois d'octobre à six heures du matin Daniel Robin bourgeois de ce lieu de Roumoules, damoiselle Judith de Laurens sa femme, Jessé Robin, Isaac Robin, deux de leurs enfans, Marg<sup>te</sup> Beranson femme de Michel (Giraud ?) tisseur à toile ont abjuré leur hérésie, promie et juré sur le St Évangile vouloir vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique apostolique et romaine, en présence de M. Maxime Bertrand Lieut. de juge, Spérit Giraud bourgeois et consul, M. Pierre Courbon notaire royal et autres sousignez, tous du lieu de Roumoules. Les ditz sieurs Robin ont signé et les dites de Laurens et Beranson ont déclaré ne scavoir escrire, ainsi l'atteste le sousigné (signatures) Arnoux le curé.*

Abjuration du reste de la famille du sieur Daniel Robin

*L'an que dessus le 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre Elizabeth Robin, Marg<sup>te</sup> Robin, Joseph, Barthèlemi, et Jean Robin, Clère Robin, filz et filles du sieur Daniel Robin, Elizabeth (Buche ?) fille de Pierre (Buche ?) et de Françoise Robin et petite fille du dit sieur Daniel, sur les trois heures après midy, ont abjuré leur hérésie, promie et juré sur le St. Évangile vouloir vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Sur la personne tant des susditz que de celles exprimées en l'abjuration du dernier jour d'octobre avons fait les cérémonies solennelles du baptême et avons imposé et changé les noms selon les rites de la Ste. Église. Premièrement au Sr Daniel Robin, son parrain et sa marraine qui sont le Sr Spérit Giraud bourgeois et premier consul moderne, la demoy<sup>le</sup> Margtte Chaudon, femme de M. Jean Chaudon notaire royal, lui ont imposé le nom de Charles ; à Judith de Laurens femme du dit Robin, M. François Arnaud avocat en la cour et juge de ce présent lieu de Romoules et Marg<sup>te</sup> Chaudon, son parrain et marraine, ont imposé le nom de Marg<sup>te</sup> ; Jessé Robin, l'ainé des garçons, a esté nommé du nom de Gabriel par le Sr Gabriel Chaudon et demoy<sup>le</sup> Susanne Bounardelly, son parrain et marraine ; à Joseph Robin susnomé ne lui ayent pas changé son nom, le Sr Louys Chaudon bourgeois dudit lieu et demoy<sup>le</sup> Magtte Bosse, son parrain et marraine, l'ayant ainsi trouvé bon ; à Barthèlemi Robin aynsi appelé par Charles Chaudon et Clère Bosse, parrain et marraine ; Jean Robin, dont le parrain a esté M. Jean Chaudon notaire royal et la marraine Mag<sup>ne</sup> (Peyre ?) ; Elizabeth Robin a choisi pour parrain, et marraine le Sr Gaspard Fabri et demoy<sup>le</sup> Aymé Chazez, le parrain et marraine de Marg<sup>te</sup> Chaudon ; Clère Robin a eu pour parrain et marraine Maxime Hodoul et demoy<sup>le</sup> Elizabeth Jacques ; on a donné enfin pour parrain et marraine a Elizabeth (Buese ?) M. André Spariat chirurgien et Clère Bosse. Daniel Robin père et Jessé son fils ont signé et tous les autres susnommez ont déclaré ne scavoir escrire, Marg<sup>te</sup> Beranson a choisi pour parrain et marraine Jacques Gal dernier consul et demoy<sup>le</sup> Jeanne de Requiston. L'abiuration et cérémonies cy-dessus ont esté faites en présence du Sr Esprit Giraut premier consul, de M. Pierre Courbon notaire royal du dit lieu, des parrains et marraines cy-dessus exprimés. Et a signé qui a sceu. (signatures) Arnoux le curé.*

*L'an que dessus (1686) et le 3<sup>e</sup> jour du mois de novembre, les cérémonies solennelles du sacrement du baptême ont esté faittes par moy sousigné sur la personne d'Isaac Robin nouveau converti, fils de Daniel et de Judith Laurens, auquel on a imposé le nom de Pierre, le parrain a esté maître Pierre Courbon notaire royal et la marraine demoy<sup>le</sup> (laissé en blanc) femme du Sr Roubion de la ville de Moustiers, en présence des sousignés. (signatures)*



## Liste des protestants de l'Église de Riez

- ACHART Étienne** - recensé comme protestant présent a Riez en 1569.
- AGLIER d'** - protestant de l'E. de R.-R. en 1603/1623.
- AGNEL André** - recensé, avec ses frères Claude et Jean, comme protestant absent de Riez en 1569.
- AGNEL Charles** - protestant de Riez, élève de l'académie de Genève en 1641, admis au saint ministère en 1647, mort à Genève en 1687 à l'âge de 65 ans (voir la *France Protestante*, 2ème édition, t. 1, c. 51).
- AGNEL Claude** - recensé, avec ses frères André et Jean, comme protestant absent de Riez en 1569.
- AGNEL Daniel** - marchand de Riez, cité en 1641 et 1645 ; Ancien en 1652, 53, 55, 56, 57, 59, 60, 75 ? ; député au synode de Mérindol en 1657, au synode de Cabrières en 1659, au synode de Lourmarin en 1660.
- AGNEL Daniel** - protestant de Riez réfugié à Genève en 1652.
- AGNEL Daniel** - époux de Judith (MARTIN ?), père de Marguerite.
- AGNEL David** - protestant de Riez, parrain de Claire BLANC en 1678, mort avant 1680 ; son héritier est David AGNEL, son neveu (de Quinson ?)
- AGNEL David** - protestant de Quinson, fugitif à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.
- AGNEL Étienne** - sieur d'Aurans ; consul de Riez en 1562 et 1563 ; député de la ville aux États en 1564 ; recensé comme protestant présent à Riez en 1569.
- AGNEL Hélie** - protestant de Saint-Laurent, promet 2 livres pour la construction du temple de Roumoules en 1626.
- AGNEL Jean** - recensé, avec ses frères André et Claude, comme protestant absent de Riez en 1569.
- AGNEL Marguerite** - fille de Daniel et de Judith (MARTIN ?), baptisée dans l'E. R. en 1683 ; parrain Honoré..., de Quinson ; marraine Marguerite BERNARD, de Manosque.
- AGNIES ? Marguerite** - projetée d'épouser Jacques BERANSON en 1644.
- AILHAUD Louis** - fils d'Olivier, recensé comme protestant présent à Riez en 1569.
- AILHAUD Louis** - fils de Mathieu, ancien protestant, va à la messe en 1569.
- AILHAUD Augustin** - originaire de Clumanc, abjure la foi catholique le 25 avril 1618.
- AJONC d'** - voir Elie de GLANDEVES.
- ALIZON Honoré** - protestant massacré à Valensole en 1562/63.
- ALLEMAGNE d'** - voir DU MAS de L'ISLE de CASTELLANE.
- ALLEMAND Antoine** - ancien protestant de Riez allant à la messe en 1569, mort en 1591 pendant son mandat de consul.
- ALLEMAND Gaspard** - notaire de Bauduen, abjure la foi catholique le 24 décembre 1617, promet, en 1626, 5 livres pour la construction du temple de Roumoules.
- AMANT Isabeau** - fille de Jacques, mariée vers 1633 avec Daniel GAUDEMAR, veuve avant 1684.
- AMANT Jacques** - notaire royal de Valensole, promet 3 livres pour la construction du temple de Roumoules en 1626.
- AMIELH Anne** - sœur de Marthe ; admise à la Sainte-Cène après réparation en 1636, morte avant 1639 après avoir légué 300 livres à l'E. de R.-R.
- AMIELH Antoine** - recensé comme protestant présent à Riez en 1569.
- AMIELH Marthe** - sœur d'Anne, teste en 1632 « *esligant la sépulture de son corps au cymetière de ceux de la R.P. R.* » et lègue 300 livres payables un an après le décès de sa sœur ; morte avant 1639.
- ANDRÉ Madame d'** - dame de Roumoules, protestante de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- ANDRÉ MIRAILHET (?)** - fils d'Antoine, recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- ANDRÉ MIRAILHET Claude** - consul de Riez en 1552, recensé comme protestant absent de Riez en 1569 ; en 1606 il partage avec sa cousine Lucrèce une chapelle dans l'église du couvent de Saint- François.

**ANTOINE Suzanne** - protestante mariée avec un catholique nommé François CHALLAN, fait baptiser sa fille Marguerite par le pasteur HURON en septembre 1612 ; suspendue de la Ste-Cène en 1638 pour avoir marié sa fille avec un catholique.

**ANTOINE Thomas** - capitaine, assiste en 1612 à un débat sur l'Eucharistie, délégué de l'E. de R.-R. à Manosque en 1614.

**ARABIN** - protestant de Riez, fugitif après la révocation de l'édit de Nantes.

**ARABIN** - nom de deux des signataires d'une requête adressée à l'évêque en 1680 et demandant un nouveau cimetière pour les protestants (vraisemblablement Alexandre et Barthélémy)

**ARABIN** - avec CAUDIER, assigne le syndic de l'E. de R.-R. devant la chambre de l'édit de Grenoble en 1662 ; demande en 1667 à mettre un terme à l'affaire qui l'oppose à l'E. ; assiste à un consistoire en 1669 ; vraisemblablement Ancien en 1673, 1674, 1675, 1677, 1680 (il s'agit sans doute d'Alexandre).

**ARABIN Alexandre** - père de Barthélémy ; marchand de Riez en 1679 ; exhorté en 1674 à payer ce qu'il doit à l'E. ; économiste de l'E. jusqu'en mai 1675 ; Ancien en 1675, 1677 ?, 1678 ?, 1679 ; cité en 1683 ; en 1686 il aide les protestants qui, pour s'exiler, passent par Riez.

**ARABIN Barthélémy** - marchand de Riez, Ancien en 1675 ; cité en 1683, condamné en 1701 comme nouveau converti mauvais catholique - (fils d'Alexandre ?)

**ARABIN Barthélémy** - fils d'Alexandre, parrain de Jean en 1679.

**ARABIN Barthélémy** - marié avec Marie GAUDEMAR, père de Jean né en 1679.

**ARABIN Jean** - fils de Barthélémy et de Marie GAUDEMAR, né le 27 août 1679, baptisé dans l'E. R. le 4 septembre 1679, parrain Barthélémy ARABIN fils d'Alexandre, marraine Anne de GOULON, épouse de Paul GAUDEMAR capitaine ; marchand drapier de Riez, reçu habitant de Genève en 1713.

**ARENE Salomon** - promet 12 livres pour la construction du temple à Roumoules en 1626 ; trésorier de l'E. en 1627 et 1630, Ancien en 1628, 1629, 1630, 1631.

**ARNAUD Gaspard** - fils de Melchion dit "Conterole", recensé comme protestant absent de Riez en 1569.

**ARNAUD Jacques** - de Valensole, abjure le catholicisme en 1604, suspendu du Saint-Sacrement en 1612.

**ARNAUD Marguerite** - épouse du capitaine BOYER, avait effectué un legs au profit de l'E. de R.-R., citée en 1638.

**ARNOUX Anne** - mère de Louise ; admise à la Ste-Cène après réparation en 1636, suspendue de la Ste-Cène de décembre 1638 à septembre 1639 pour avoir consenti au mariage de sa fille avec un homme de la religion romaine.

**ARNOUX Catherine** - mère de deux enfants enterrés en 1638.

**ARNOUX Louise** - fille d'Anne ; suspendue de la Ste-Cène pour avoir épousé en 1638 un catholique nommé CLEMENT.

**ARNOUX Marie** - pauvre fille de la religion, tombée malade en 1679 chez Nicolas GAUDEMAR.

**AUBERT Jean** - tisserand de Puimichel, reçoit en 1636 un secours pour sa famille et une promesse d'aide s'il va prendre les eaux à Digne.

**AUBERT Jean** - protestant d'Espinouse, reçoit en 1634 un secours pour aller prendre les eaux à Digne.

**AUBERT Mathieu** - cardeur à laine, recensé en 1569 comme protestant.

**AUDIBERT Antoine** - habitant de Puimoisson, avocat à Digne, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.

**AUDIFRET** - écrit aussi **AUDIFFRET** ou **AUDIFREY** ou **ODYFFREY**.

**AUDIFRET (?)** - promet en 1636 de se ranger à l'ordre.

**AUDIFRET Antoine** - père de Marguerite, effectue à une date indéterminée un legs pour « *pourvoir les pauvres filles à marier* » ; en 1608, les Anciens se réunissent dans sa maison ; cité en 1609, 1614 ; Ancien en 1625 et 1626 ; un Audifret Antoine a été consul de Riez en 1590 et 1591.

**AUDIFRET Daniel** - protestant de Castellane, promet en 1626 six livres pour la construction du temple de Roumoules.

- AUDIFRET Marguerite** - épouse Charles GAUDEMAR le 9 août 1620 après avoir abjuré le catholicisme.
- AUDIFRET Suzanne** - catholique mariée avec Paul GAUDEMAR ; ses fils David et Pierre sont baptisés dans la foi réformée.
- AUGUSTE André** - habitant de Valensole, abjure la foi catholique le 19 avril 1604.
- AURANS le sieur d'** - voir AGNEL Étienne.
- AYMAR Guigon** - cordonnier de Riez, recensé comme protestant en 1569.
- BACHELAR Antoine** - protestant originaire du Chastelet au diocèse de Riez, reçu bourgeois à Genève le 28 décembre 1577.
- BADIER Jean** - horloger de Marseille, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- BARBAROUX Isabeau** - mariée avec Paul GAUDEMAR pendant la peste de 1629-1631.
- BARBEROUX Jean** - époux de Catherine BARLES, mort avant 1634.
- BARLES Catherine** - veuve de Jean BARBEROUX, suspendue de la Ste-Cène de juillet 1634 à janvier 1635 pour avoir marié sa fille dans l'Église romaine.
- BAUPET ? François** - notaire royal de Puimoisson, fait déclaration de sa foi devant le consistoire en 1652 ; cité en 1655.
- BEC Jean** - reçoit 3 livres en 1680 pour avoir enterré un protestant à Puimoisson.
- BELAUD Anne** - épouse d'Antoine COLET, fait réparation en 1636, suspendue de la Ste-Cène en 1641 pour avoir consenti au mariage de sa fille Isabeau avec un catholique.
- BERANSON ? Jacques** - en 1644 projette d'épouser Marguerite AGNIES.
- BERANSON Marguerite** - épouse de Michel GIRAUD ; en 1666 l'E. de R.-R. lui prête trois livres ; abjure le 31.10.1685 à Roumoules et est rebaptisée le 4.11.1685.
- BERART Martin** - travailleur de Riez, recensé comme protestant en 1569.
- BERAUD Aaron** - fils de Nicolas, baptisé dans l'E. R. le 31 mars 1613.
- BERAUD Claude** - serrurier, tué à l'entrée de Valensole en 1562/63.
- BERAUD Nicolas** - pète de Aaron, promet en 1626, 400 tuiles pour la construction du temple ; cité en 1632, 1634, 1635, 1636 ; constitue en 1637 une rente de 7 l. au profit de l'E. ; mort avant 1639.
- BERNARD Jean** - un pasteur du Luc nommé BERNARD visite l'E. de R.-R. pendant la peste de 1629/31 ; marié avec Marguerite GAUDEMAR qui doit être la sœur de Nicolas ; Pasteur de Manosque et de Riez-Roumoules de 1655 à 1682 ; Réfugié après 1685 à Amsterdam en compagnie de Nicolas GAUDEMAR.
- BERNARD Joseph** - protestant d'Espinouse assisté en 1684 par l'E. de R.-R.
- BERTON Joseph** - protestant assassiné à Valensole en 1562/63.
- BERTRAN Jean-Antoine** - recensé en 1569 comme protestant de Riez, consul de Riez en 1590.
- BERTRAN Pierre** - prêtre, recensé comme protestant en 1569.
- BERTRAND Sauvaire** - cordonnier de Riez, recensé en 1569 comme protestant.
- BEUF Pierre** - cordonnier de Riez, recensé comme protestant en 1569.
- BISANÇON Suzanne** - protestante d'Espinouse, demande en 1664 une aide pour se marier.
- BŒUF Aaron** - reçoit en 1666 cent livres de l'économiste de l'E. de R.-R.
- BŒUF Antoine** - protestant de Riez, marié avec Jeanne SEGOND, père de Jeanne et de Marie.
- BŒUF Antoine** - marchand de Riez, père de Claire, constitue en 1637 une rente de 20 l. 10 s. au profit de l'E., proposé comme Ancien en 1645, achète en 1652 un jardin appartenant à l'E., député au synode du Luc en 1654. Ancien en 1655, 1656, 1664 ?, reçoit en 1670 une charge de blé pour assister sa famille - (le même que le précédent ?).
- BŒUF Claire** - fille d'Antoine, mariée en 1682 avec Daniel VERDETY, reçoit 100 livres sur le légat fait par Mme de TARTONNE.
- BŒUF Claude** - Cousin de Nicolas GAUDEMAR, promet en 1626, 15 livres pour la construction du temple de Roumoules, trésorier de l'E. à partir de 1627, député au synode de Manosque en 1631, Ancien de 1629 à 1635 ; suspendu par un consistoire en 1634 il est rétabli dans sa charge par le Synode de Velaux.

- BŒUF Jeanne** - fille d'Antoine et de Jeanne SEGOND, mariée dans l'E. R. avec Joseph LAUGIER maître chirurgien d'Ongles, fils de Jean et d'Isabeau VERDETE, le 26 novembre 1675.
- BŒUF Jeanne** - en 1674 un protestant de Castres tombé malade à Roumoules est soigné par "Jeanne Bœuf de Segond". Il s'agit vraisemblablement de Jeanne SEGOND épouse d'Antoine BŒUF.
- BŒUF Marie** - fille d'Antoine et de Jeanne SEGOND, mariée dans l'Église réformée, le 21 août 1682, avec Pierre SALANAVE, fils de Moïse et de Suzanne ORLIAC, de Clérac en Gascogne ; mère de Françoise baptisée avant le 14 novembre 1683.
- BOIT Alexandre** - en 1680 sa famille est assistée par l'E. de R.-R.
- BOIT Judith** - épouse d'Hodet MATY, mère d'André et d'Henry.
- BONARDEL Antoine** - frère de Melchion ; recensé comme protestant en 1569. Un BONARDEL Antoine fut consul de Riez en 1582 et 1591.
- BONARDEL Melchion** - frère d'Antoine ; recensé comme protestant de Riez en 1569. Un BONARDEL Melchion fut consul de Riez en 1585 et 1598.
- BONIER VALLERIAN Jean** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe.
- BONIER Jeanne de** - femme de Marc Antoine GAUDEMAR, admise dans la paix de l'Église en 1636.
- BONNET Jean** - marchand apothicaire de Valensole, sollicite en 1633, une attestation faisant apparaître qu'il est protestant, cité en 1634.
- BONNOT** - admis à la Ste-Cène en 1636 après qu'il se soit réconcilié avec le Sr SEROUX.
- BOUCHE** - protestant de Puimoisson, reçoit le 8 avril 1646 au nom de ses coreligionnaires le terrain devant servir de cimetière - (vraisemblablement André).
- BOUCHE André** - notaire de Puimoisson, marié avec Claire MATY, père de Judith, parent du pasteur GENOYER ; abjure la religion catholique en 1620, promet 9 livres pour la construction du temple en 1626, constitue en 1637 une rente de 7 l. 10 s. en faveur de l'E., Ancien de 1627 à 1661, consul de Puimoisson en 1631, 1640, 1645, 1650.
- BOUCHE Honorade** - épouse de Mathieu PIC, abjure la religion protestante le 1<sup>er</sup> novembre 1685 - (vraisemblablement fille d'André car son mari paye une rente à l'E. en tant qu'héritier d'André BOUCHE).
- BOUCHE Judith** - fille d'André et de Claire MATY, baptisée dans l'Église réformée le 26 août 1620.
- BOUCHE Marguerite** - de Puimoisson, femme de Gabriel RIVENNES, de Grenoble, réfugiée à Genève en 1698.
- BOURDIN Catherine** - épouse d'Antoine PEAN, citée en 1612.
- BOYER Claude** - protestant de Riez, reçu habitant de Genève le 8 décembre 1572 (en même temps que Joseph BOYER de Draguignan).
- BOYER François** - rentier de Mme de la ROQUETTE, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- BOYER Marc** - fils de Pierre et Marguerite ARNAUD ?, cité en 1638.
- BOYER Pierre** - capitaine, marié avec Marguerite ARNAUD, de Riez, effectue avant 1632 un legs au profit de l'E. de R.-R.
- BREMONT André** - recensé comme protestant de Riez en 1569.
- BUES Jean** - protestant de Brunet, en 1641 fait réparation pour avoir marié sa fille à un catholique.
- BUES Jean** - d'Espinouse, épouse Marguerite CHARRAL le 23 février 1620 après qu'elle ait abjuré la religion catholique.
- BUESE ? Elizabeth** - fille de Pierre et de Françoise ROUBIN, abjure le protestantisme le 4 novembre 1685 à Roumoules.
- BUESE Vincent** - ménager d'Espinouse, constitue en 1637 une rente de 2 l. au profit de l'E.
- CABALLERIS Girosme** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe.
- CARBONEL Bertrand** - recensé comme protestant en 1569, nommé estimateur pour ceux de la religion en 1572.

- CARBONNEL Gaspard** - protestant de Riez ; en 1562 ses biens sont vendus à l'encan ; recensé comme protestant en 1569.
- CARBONNEL Pierre** - en 1562 ses biens sont vendus à l'encan en même temps que ceux de Gaspard.
- CARIOLIS Balthazar** - protestant de Riez retiré à Aix en 1569.
- CARIOLIS Gaspard** - protestant de Riez retiré à Aix en 1569.
- CARIOLIS Joseph** - recensé comme protestant présent à Riez en 1569.
- CASTAIGNAC Antoine** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe.
- CASTELLANE de** - fils d'Antoine, recensé comme protestant en 1569.
- CASTELLANE Antoine de** - cardeur à laine, recensé comme protestant en 1569.
- CASTELLANE Claude de** - fils de Maxime et d'Honorade de LASCARIS-VINTIMILLE, père d'Honoré ; consul de Riez en 1546, recensé comme protestant en 1569, gouverneur de Riez en 1573-74 et 1588-93.
- CASTELLANE Honorade de** - sœur de Melchion, épouse de Nicolas DU MAS de L'ISLE, baron d'Allemagne.
- CASTELLANE Pierre de** - sieur d'Esparron, recensé comme protestant en 1569.
- CASTELLANE Scipion de** - sieur de Taulane, abjure la foi catholique le 18 avril 1612, signe une délibération de l'assemblée en mai 1623.
- CAUDIER** - assigne, avec ARABIN, le syndic de l'E. de R.-R. devant la chambre de l'édit de Grenoble en 1662, demande en 1667 à mettre un terme à l'affaire qui l'oppose à l'E., cité en 1672 et 1675.
- CAUDIER Joseph** - marchand de Riez, fils de Pierre, marié le 19 avril 1677 avec ... fille de Jean et de ... FERAUD ; Ancien en 1675, installé à Draguignan avant 1690.
- CAUDIER Louise** - mariée en avril 1672 avec Jean MATY, mère de Marguerite, Lucrèce, Louise et André ; abjure le 11 novembre 1685 à Puimoisson.
- CAUDIER Lucrèce** - fille de CAUDIER de Draguignan (Joseph ?), abjure le 11 novembre 1685 à Puimoisson.
- CAUDIER Suzanne** - veuve en 1684 de Pierre JAUFFRAY, de Draguignan, marraine d'André MATY, fils de Jean et Louise CAUDIER.
- CHAILAN Balthazar** - de Castellane, avocat à la cour, abjure publiquement la religion romaine en 1636.
- CHALLAN François** - catholique marié à une protestante nommée Suzanne ANTOINE ; sa fille Marguerite est baptisée en septembre 1620 par le pasteur HURON.
- CHALLAN Marguerite** - fille de François et de Suzanne ANTOINE, baptisée en septembre 1612 par le pasteur HURON, fait réparation en 1636, mariée avec un catholique en 1638 ?
- CHARLES** - capitaine, suspendu de la Ste-Cène en 1609.
- CHARRAL Marguerite** - épouse Jean BUES, d'Espinouse, le 23 février 1620, après avoir abjuré la foi catholique.
- CHAUDON Jeannette** - tante de Judith, effectue avant 1638 un legs de 300 livres au profit de l'E. de R.-R.
- CHAUVET Honorade** - effectue avant 1639 un legs sur la communauté de Roumoules.
- CHAVETY Chaudon** - recensé comme protestant en 1569.
- CHEIRON Antoine** - recensé comme protestant en 1569.
- CHERIN Claire** - épouse d'André SEGOND.
- CHION** - cité comme Ancien en 1635 bien qu'aucun texte ne fasse mention de sa désignation.
- CLERC** - capitaine, abjure la foi catholique le 23 avril 1608.
- CLOES François de** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe, notaire à Riez en 1573-74.
- CODUR Philippe** - pasteur de Riez de 1603 à 1609, député de la province à l'assemblée politique de Châtelleraut - (biographie dans la *France protestante*, t. IV, col. 490).
- COLET Antoine** - "prêtre marié", recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- COLET Antoine** - marié avec Anne BELAUD, père d'Isabeau.

- COLET Isabeau** - fille d'Antoine et d'Anne BELAUD ; admise à la Ste-Cène en 1636 après réparation, admise à la Ste-Cène en 1642 après avoir été suspendue pour avoir épousé un catholique.
- COLLARET** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe.
- COLLET** - menuisier, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- COMBE JOIE Honoré** - recensé comme protestant à Riez en 1569.
- CORBON Pierre** - maçon de Roumoules, paye une rente à l'E. en 1652/54, fait un don à l'E. en 1668.
- CORMIS Antoine de** - avocat au Parlement d'Aix, protestant réfugié à Riez en 1563.
- CUSSET H.** - pasteur à Puimichel, assiste l'E. de R.-R. en août 1614.
- DAUSY Abraham** - cité en 1631 comme donnant des signes de son repentir.
- DAVIT Pierre** - argentier, recensé comme protestant en 1569.
- DECUSSY** ou **DESUSY Abraham** - cité en 1625, promet 3 livres pour la construction du temple en 1626.
- DORAISON Claude** - chirurgien de Quinson, sommé en 1643 par un pasteur de Genève soit de se marier soit de rendre sa liberté à une honnête fille à qui il avait promis le mariage.
- DU CRAY** - pasteur à Manosque, assiste l'E. de R.-R. en août 1614.
- DU FORT Sébastien** - fils d'Antoine et d'Honorade de PERIER, reçoit l'habit de capucin le 21 juillet 1621, puis se convertit au calvinisme.
- DU MAS de L'ISLE Nicolas** - fils de Jean et d'Honorade de CASTELLANE ; héritier du titre de baron d'Allemagne légué par son beau-frère Melchion de CASTELLANE ; chef des armées protestantes tué au cours de la bataille d'Allemagne le 5 septembre 1585 (biographie dans la *France protestante*, t. V, c. 753-756).
- DU MAS de L'ISLE Timothée** - frère cadet du baron d'Allemagne, participe en 1574 à la prise de Riez et Puimoisson, tué à Majastres le 25 avril 1576.
- EGLIZE André** - de Valensole, promet 4 livres pour la construction du temple de Roumoules en 1626.
- ESCUDIER Florent** - frère de Jean, recensé comme protestant en 1569.
- ESCUDIER Jean** - frère de Florent, recensé comme protestant en 1569.
- ESPANT François de** - trinitaire de Valensole, réfugié à Genève en 1707.
- ESPARRON d'** - voir Pierre de CASTELLANE.
- ESPARRON Salomé d'** - fille de M. d' ESPARRON, mariée à Valensole avec ... SARRAZIN, marraine de son neveu Pierre SARRAZIN.
- ESPINOUSE d'** - voir Pierre et Scipion de VILLENEUVE.
- FABRE Jean** - marchand (de Roumoules ?), abjure la religion catholique le 19 avril 1604.
- FAUCHER Pierre** - mercier (de Riez ?), suspendu de la Ste-Cène de janvier à mai 1608 pour avoir épousé une catholique.
- FAUCHIER Pierre** - de Valensole, promet 3 livres en 1626 pour la construction du temple à Roumoules.
- FÉRAUD Jacques** - procureur du roi à Aix, réfugié à Riez en 1563.
- FÉRAUD Louise** - de Manosque, mariée le 13 juillet 1681 avec François MATY, de Puimoisson, abjure le protestantisme le 1<sup>er</sup> novembre 1685 à Puimoisson.
- FÉRAUD Marguerite** - fille d'Honoré et d'Isabeau VERDETY, de Manosque ; mariée le 9 mai 1687 avec Henry MATY, mère de Suzanne, marraine de son neveu Henry en 1679.
- FÉRAUD Suzanne** - fille d'Honoré et d'Isabeau VERDETY, de Manosque ; mariée le 13 avril 1676 avec André MATY, mère de Henry, marraine de Jeanne SEGOND en 1681.
- FERRIER Claude** - sieur de Sorps, consul de Riez en 1549, 1556 et 1590 ; recensé comme protestant en 1569.
- FERRIER Guillaume** - nommé consul en 1574 par les troupes protestantes qui occupent Riez, élu régulièrement consul en 1579.
- FLECHIS Chaudon de** - "prêtre marié", recensé comme protestant en 1569.
- FLECHIS Jean Antoine de** - recensé comme protestant en 1569.
- FOSSE Joseph** - de Valensole, admonesté en 1612 par le consistoire.

- FOUGNOUDE Daufin** - protestant de Quinson, fait réparation en 1618 pour avoir marié sa fille à un catholique.
- FOULQUE Honoré** - protestant de Saint-Laurent, rançonné puis noyé dans le Verdon par les habitants de Quinson en 1562/63.
- FRAIS Jacques** - recensé comme protestant en 1569.
- FRESSE** - protestant de Valensole assassiné le 26 novembre 1562.
- FUGI André** - de Saint-Jeannet, déclare sa foi devant le consistoire de Roumoules en 1636.
- GAIDAN François** - le vieux, recensé comme protestant en 1569.
- GAIDE ? Anne** - reçoit en 1633 un prêt de 3 livres accordé par l'E. de R.-R. en raison de la maladie de son fils,
- GALLOIS Louis** - recensé comme protestant en 1569.
- GARIN Esprit** - notaire à Riez de 1544 à 1564, recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- GAUDEMAR** - nom de deux des signataires d'une requête adressée à l'évêque en 1680 (il s'agit sans doute de Marc-Antoine et de Nicolas, fils de Daniel).
- GAUDEMAR** - fugitifs après la révocation de l'édit de Nantes, la vente des biens des sieurs et de la demoiselle GAUDEMAR rapporte 1 277 livres et 14 sols.
- GAUDEMAR Charles** - père de Pierre, frère de Nicolas et de Paul, cousin de Marc-Antoine, marié le 9 août 1620 avec Marguerite AUDIFRET, nommé Ancien en 1625, député au synode de Velaux en 1626, promet 15 livres pour la construction du temple de Roumoules en 1626, admonesté en 1628, démissionne en 1629 de sa charge d'Ancien ; l'évêque lui intente un procès en 1631 ; "Ancien vieux" de 1637 à 1645, constitue en 1637 une rente de 10 livres au profit de l'E., mort vraisemblablement en 1653.
- GAUDEMAR Daniel** - marié après 1632 avec Isabeau AMANT, père de Nicolas et vraisemblablement de Marguerite, marchand de Riez, Ancien de 1636 à 1678, constitue en 1637 une rente de 30 livres au profit de l'E., député aux synodes d'Eyguières en 1644, de Velaux en 1655, de Mérindol en 1663 et 1666 ; en 1653 le pasteur GAUDEMAR baptise un de ses fils.
- GAUDEMAR David** - fils de Paul et de Suzanne AUDIFRET, baptisé dans l'E. R. le 21 juillet 1613.
- GAUDEMAR Héléon** - né à Manosque ?, nommé second pasteur de Manosque pour aider le pasteur Jean BERNARD à desservir l'E. de R.-R., reçoit 113 l., 6 s., 8 d. pour son ministère de mai 1683 à mars 1685.
- GAUDEMAR Jeanne** - reçoit en 1666, 100 l. pour faciliter son mariage avec Pierre RUE.
- GAUDEMAR Madeleine** - fille de Paul ; en 1666 l'E. de R.-R. accorde 100 l. à la personne de la religion avec laquelle elle contractera mariage.
- GAUDEMAR Marc Antoine** - écuyer ? de Riez, fils de Paul, cousin de Paul, Charles et Nicolas ; marié avec Jeanne de BONIER, constitue en 1638 une rente de 30 livres au profit de l'E., cité en 1632, 35, 36, 37, 38, 41 ; Ancien de 1642 à 1681, député au synode de Manosque en 1666.
- GAUDEMAR Marguerite** - fille de Paul ; en 1666 elle projette de se marier avec ... LAUGIER habitant de Manosque originaire d'Ongles - (pourrait être la mère de Madeleine, fille de Paul LAUGIER et Marguerite GAUDEMAR, baptisée le 9 avril 1679).
- GAUDEMAR Marguerite** - épouse du pasteur Jean BERNARD (devait être la fille de Daniel et la sœur de Nicolas, car Jean BERNARD écrit en 1675 à Nicolas : "votre sœur et beau-frère sont en santé, je salue le cher père").
- GAUDEMAR Marie** - épouse de Barthélémy ARABIN, mère de Jean.
- GAUDEMAR Nicolas** (l'oncle) - cité en 1634.
- GAUDEMAR Nicolas** (le neveu) - fils de Pierre, frère de Charles et Paul, neveu de Paul, cousin de Marc-Antoine, beau-frère du pasteur Paul GAUDEMAR ; nommé Ancien en 1629, suspendu par un consistoire de 1632, rétabli par le synode de Velaux en 1634, reste Ancien jusqu'en 1639, constitue en 1637 une rente de 10 livres au profit de l'E., député au synode de Velaux en 1638, administre la bourse des pauvres en 1641.
- GAUDEMAR Nicolas** - marié à une catholique nommée BONARDELLE, fait baptiser son fils Pierre par le pasteur en 1613.

- GAUDEMAR Nicolas** - fils de Daniel, beau-frère du pasteur Jean BERNARD, cousin d'Hodet MATY ; marchand de soie à Riez en 1676, nommé Ancien à la place de son père en 1678, député au synode de Mérindol en 1679, réfugié en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, confie au consistoire de l'E. d'Amsterdam les papiers de l'E. de R.-R.
- GAUDEMAR Paul** - né à Manosque, pasteur de Manosque de 1626 à 1636, rend visite à l'E. de R.-R. pendant la peste de 1629-31 et y célèbre le mariage de Paul GAUDEMAR, pasteur de Riez de 1636 à 1655 ; en 1638 il se plaint de ne pas avoir été payé depuis 14 mois, député au synode de Lacoste en 1645, décrété d'arrestation en 1653.
- GAUDEMAR Paul** - marié avec Anne de GOULON, capitaine dans "Granscet" habitant de Riez en 1680.
- GAUDEMAR Paul** - fils de Pierre, frère de Charles et Nicolas, cousin de Marc Antoine; marié pendant la peste de 1629-1631 avec Isabeau BARBAROUX, constitue en 1637 une rente de 10 livres au profit de l'E., cité en 1635, 39, 41 ; en 1653 le pasteur GAUDEMAR baptise un enfant de Paul GAUDEMAR.
- GAUDEMAR Paul** - marié avec Suzanne AUDIFRET qui est catholique, fait baptiser dans l'E. R. ses fils David en 1613 et Pierre en 1618, assiste en 1612 à un débat sur l'Eucharistie, promet 20 livres en 1626 pour la construction du temple de Roumoules, cité en 1627 et 1628.
- GAUDEMAR Pierre** - originaire de Riez, étudiant à l'Académie de Genève en 1666.
- GAUDEMAR Pierre** - fils de Charles, suspendu de la Ste-Cène en 1652.
- GAUDEMAR Pierre** - fils de Paul et de Suzanne AUDIFRET, baptisé dans l'E. R. le 4 juin 1618.
- GAUDEMAR Pierre** - fils de Nicolas et de ... BONARDELLE ; baptisé le 21 juillet 1615 par le pasteur HURON.
- GAUDEMAR Pierre** - protestant de l'E. de R.-R. en 1683.
- GAY Michel** - protestant tué à coups d'arquebuse à Valensole en 1562/63.
- GEBELIN Guillaume** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe (voir GIBELIN).
- GENOYER André** - né à Manosque, pasteur de Riez de 1623 à 1636, député de la Provence au synode de Castres en 1626 ; en 1634 le synode de Velaux ordonne son changement pour 6 mois par le pasteur RECEND.
- GIBELIN Guillaume** - nommé consul par les troupes protestantes qui occupent Riez en 1569.
- GINIERS Pierre** - travailleur de Riez, recensé comme protestant en 1569.
- GIRAUD (?)** - juge de Valensole, fugitif à la révocation de l'édit du Nantes, la vente de ses biens rapporte 1 100 livres.
- GIRAUD Marguerite** - première épouse de Daniel SPARIAT, morte avant 1613.
- GIRAUD Michel** - doit de l'argent à l'E. de R.-R. en 1666.
- GIRONE** - recensé comme protestant en 1569.
- GLANDEVES Annibal de** - protestant de l'E. R.-R. en 1603/23.
- GLANDEVES Élie de** - sieur d'Ajonc, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/09, député des E. de Provence aux synodes de Saint-Maixent en 1609, d'Alais en 1620 et à l'assemblée politique de Saumur en 1611.
- GRANIER Louis** - de Cotignac, abjure la foi catholique le 25 avril 1618.
- GUÉRIN Jean** - épouse en 1604 Madeleine OLLIVIER, de Digne, après qu'elle ait abjuré la foi catholique.
- GUIREMANDE Suzanne** - passementière, protestante de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- GUYON Léonard** - apothicaire de Riez, protestant en 1603/23.
- HONORAT Jean** - constitue en 1639 une rente de 1 livre au profit de l'Église.
- HUILHET Honoré** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe.
- HULHET Louis** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe, consul de Riez en 1580.
- HULHETY Jacques** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.



- HURON Pierre** - pasteur à Riez de 1609 à 1621, participe en 1612 à un débat sur l'Eucharistie, député de la Provence aux synodes de Privas en 1612, d'Alais en 1620 et à l'assemblée politique de Grenoble en 1615 - (biographie dans la *France protestante*, t. VI, col. 17).
- JAMART André** - frère de Gaspard, recensé comme protestant en 1569.
- JAMART Gaspard** - frère d'André, recensé comme protestant en 1569.
- JANART Jean** - apothicaire, recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- JAUFRETON** - manouvrier de Puimoisson, tué en 1562/63.
- JORDAN Marguerite** - protestante d'Espinouse, suspendue de la Ste-Cène en 1640 pour avoir épousé un catholique.
- JULLIEN Honoré** - protestant de Quinson, en 1618 fait réparation publique pour avoir épousé une catholique.
- JULLIEN Honoré** - juge ou lieutenant de juge de Quinson, marié avec Olimpe de PENCHINAT, assiste à un consistoire en 1634 - (le même que le précédent ?).
- JULLIEN Samson de** - passementier, originaire de Quinson, établi à Marseille vers 1655, marié, père de deux filles, abjure le protestantisme en 1685 à l'âge de 58 ans.
- LA REYNOTT Madame de** - protestante de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- LA ROQUETTE Madame de** - mère du sieur de TAUMAIGNON, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- LA TOUR de** - nommé en 1642 commissaire pour assister au synode de Roumoules, protestant chez qui se font les assemblées, condamné de ce fait à une amende en 1645 - (certainement Daniel de La TOUR).
- LA TOUR le sieur de** - assiste en 1612 à un débat sur l'Eucharistie ; délégué à Manosque par l'E. de Riez en 1614 ?, cité en 1627, 1628, 1631, 1632, 1634, 1635, 1636.
- LA TOUR de** - gentilhomme de Riez, âgé d'environ 60 ans en 1705, père de 2 garçons et 4 filles, marié avec sa cousine Marie Anne, proposé pour être assisté comme nouveau converti en 1705.
- LA TOUR Charles de** - noble, fils de Daniel et d'Isabelle RENARD, parrain de Charles ROUBIN en 1684 ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685 à Puimoisson.
- LA TOUR Daniel de** - marié avec Elizabeth RENARD, père de Jeanne, Charles et Marguerite ; Ancien de 1642 à 1668, coseigneur de Roumoules en 1644, seigneur de Belvezer en 1656 et 1668.
- LA TOUR Jean de** - père de Marie Anne, oncle de son gendre, reçoit une pension de 200 livres comme nouveau converti.
- LA TOUR Jeanne de** - fille de Daniel et d'Elizabeth RENARD, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685 à Puimoisson.
- LA TOUR Marie Anne de** - fille de Jean, veuve du sieur de la TOUR, proposée pour être assistée comme nouvelle convertie indigente et bonne catholique en 1724/44.
- LA TOUR René ? de** - époux d'Anne de LINCCEL, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- LA TRAVERSE de** - voir Daniel de ROCHAS.
- LA TREILHE Abraham** - chamoiseur de Castres, tombé malade à Roumoules, secouru par l'E. de R.-R. en 1674.
- LAUGIER (?)** - habitant de Manosque, originaire d'Ongles, projette d'épouser Marguerite GAUDEMAR en 1666.
- LAUGIER Antoine** - réfugié de Barcelonnette, promet, avec son frère Jean, 3 livres pour la construction du temple de Roumoules.
- LAUGIER Jean** - réfugié de Barcelonnette, promet avec son frère Antoine, 3 livres pour la construction du temple de Roumoules.
- LAUGIER M.** - protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- LAURENS François** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe.
- LAURENS Judith** - épouse de Daniel ROUBIN, abjure le protestantisme le 31 octobre 1685 à Roumoules, rebaptisée le 4 novembre, se voit imposer le prénom de Marguerite, mère d'au moins dix enfants.
- LAURENT Antoine** - de Castellane, abjure la religion catholique le 18 avril 1612.
- L'ESPANT François de** - trinitaire de Valensole, réfugié à Genève en 1707.
- LINCCEL Anne de** - épouse de M. de La TOUR, protestante de l'E. de R.-R. en 1603/23.

**LIOUTAUD** - médecin d'Aix, établi à Castellane, ancien membre de l'E. du Luc, demande en 1636 à être admis dans l'E. de Castellane.

**LUCE Paulhon** - cordonnier de Riez, recensé en 1569 comme protestant.

**MAGNALI Pierre** - protestant tué à Valensole en 1562/63.

**MALET Pierre** - recensé comme protestant en 1569.

**MALLETY Antoine** - cardeur à laine, recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**MANUSIL Jacques** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**MARESCHAL** - pasteur à Puimichel, assiste l'E. de R.-R. en 1611.

**MARET François** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**MARIAUD Antoine** - de Tartonne, abjure le catholicisme le 25 avril 1618.

**MARTIN ? Judith** - mariée avec Daniel AGNEL, mère de Marguerite.

**MASON Louis** - cordonnier de Riez, recensé en 1569 comme protestant.

**MASSE** - protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.

**MASSE Bernardin** - protestant cité en 1635.

**MASSE Honorée** - habitante de Marseille, originaire de Roumoules, veuve de Nicolas LAMY, abjure à Marseille en 1685 à l'âge de 70 ans.

**MATABAN Jean** - marchand de Riez, suspendu en 1641 pour avoir épousé une catholique, Ancien de 1655 à 1661.

**MATERON Jean, dit Borriquet** - protestant âgé de 16 ans, tué à coups d'arquebuse en 1562/63 par les habitants de Valensole.

**MATIOU Jean** - menuisier de Riez, recensé comme protestant en 1569.

**MATY** ou **MATTY** ou **MATTI**

**MATY André** - fils de Jean et de Louise CAUDIER, de Puimoisson ; né le 9 mars 1684, baptisé dans l'E. R. le 21 mars 1684, parrain André MATY de Riez, marraine Suzanne CAUDIER de Draguignan ; "abjure" le 1<sup>er</sup> novembre 1685 à l'âge de 20 mois.

**MATY André** - marchand de Puimoisson puis à partir de 1679 marchand de Riez, fils de Hodet MATY et de Judith BOIT, marié le 13 avril 1676 avec Suzanne FÉRAUD, père d'Henry et de Jean, parrain d'André fils de Jean, économiste de l'E. de R.-R. en 1682, cité en 1683.

**MATY Balthazar** - apothicaire de Riez, fournit des médicaments à Puimoisson pendant la peste de 1629-1631 ; en 1637, constitue une rente de 3 livres au profit de l'E., cité en 1635, 36, 38, mort avant 1652 ; son héritier est son cousin Jean MATY.

**MATY Claire** - épouse d'André BOUCHE, mère de Judith.

**MATY Elisabeth** - épouse de ... ORGUEILLEUX, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.

**MATY François** - rasetier de Puimoisson, marié le 13 juillet 1681 avec Louise FÉRAUD, de Manosque ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.

**MATY Henry** - fils d'André et de Suzanne FÉRAUD, né le 22 août 1679, baptisé le 4 septembre 1679, parrain Henry MATY son oncle, marraine Marguerite FÉRAUD sa tante.

**MATY Henry** - fils d'Hodet et de Judith BOIT, de Puimoisson, marié le 9 mai 1678 avec Marguerite FÉRAUD, père de Suzanne, parrain de son neveu Henry en 1679, de Marguerite FÉRAUD (de Manosque ?) en 1682.

**MATY Hodet** - marié avec Judith BOIT, père d'André, d'Henry, de Pierre ; parrain de Marguerite SARRAZIN en 1682, consul de Puimoisson en 1649 et 1661, Ancien de 1655 à 1682, député au synode de Mérindol en 1667, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.

**MATY Honoré** - fils d'Ozias, assiste comme chef de famille à un consistoire de 1645, nommé Ancien à la place de son père en 1652.

**MATY Jean** - bourgeois de Puimoisson, marié en avril 1672 avec Louise CAUDIER, père de Marguerite, Lucrèce, Louise et André, parrain de Jean fils d'André en 1684, cité en 1683, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.

**MATY Jean** - protestant de Puimoisson fugitif après la révocation de l'édit de Nantes ; la vente de ses biens rapporte 364 l., 17 s., 9 d.- (le même que le précédent ?).

**MATY Jean** - fils d'André et de Suzanne FÉRAUD, né le 20 avril 1684, baptisé le 24 mai 1684, parrain Jean MATY de Puimoisson, marraine ... PENCHINA, femme de SEGOND.

**MATY Louise** - fille de Jean et de Louise CAUDIER, née après 1672, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.

- MATY Lucrèce** - fille de Jean et de Louise CAUDIER, née après 1672, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.
- MATY Madeleine** - fille de François et de Louise FÉRAUD, née après 1681, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.
- MATY Marguerite** - fille de Jean et de Louise CAUDIER, née après 1672, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.
- MATY Ozias** - père d'Honoré, parent du pasteur GENOYER (cousin ?), notaire royal de Puimoisson, consul de Puimoisson en 1638 et 1643, abjure la religion catholique le 25 avril 1618, constitue en 1637 une rente de 7 l. 10 s. au profit de l'E., Ancien de 1632 à 1652, député aux synodes de Seyne en 1635, du Luc en 1636, de Roumoules en 1642 ; en 1646 il somme la communauté de Puimoisson de concéder un terrain pour y établir le cimetière, mort avant 1666 ; ses héritiers sont Jean ? et Hodet.
- MATY Pierre** - fils d'Hodet ; paralytique ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.
- MATY Pierre** - fils de François et de Louise FÉRAUD, née après 1681 ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.
- MATY Suzanne** - fille d'Henry et de Marguerite FÉRAUD, née le 14 juin 1683, baptisée le 28 juin 1683, parrain André MATY son oncle, marraine Suzanne FÉRAUD sa tante.
- MAUREL Michel** - apothicaire de Riez, recensé comme protestant en 1569 ; un Michel MAUREL fut consul en 1575 (voir Michel MOREL).
- MAURICE Pierre** - pasteur de Lourmarin, assiste l'E. de R.-R. en mars 1614.
- MAURIN Jacques** - de Clumanc, abjure la religion catholique le 25 avril 1618.
- MEISSONNIERE Marguerite** - fille d'André et de Marguerite AUGIER, de Solliès ; mariée le 7 septembre 1673 avec Aaron SEGON, de Riez ; mère de Jeanne.
- MILLE (?)** - de Brunet, abjure la religion catholique en 1644.
- MILLONYS Chaudon** - frère de François, Pierre et Jean ; recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- MILLONYS François** - frère de Chaudon, Pierre et Jean ; recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- MILLONYS Jean** - frère de François, Chaudon et Pierre ; recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- MILLONYS Pierre** - frère de François, Chaudon et Jean ; recensé comme protestant absent de Riez en 1569.
- MIRAILHET Antoine** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe, père d'André MIRAILHET.
- MOLINGUET Antoine** - recensé en 1569 comme protestant de Riez retiré à Chaudon.
- MOLINGUET Pierre** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.
- MONEIER Pierre** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.
- MONEIER Vincent** - recensé en 1569 comme ancien protestant présent à Riez.
- MONEIRET Jean** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez..
- MONOYER (?)** - fait réparation en 1636 pour avoir marié sa fille à un catholique.
- MONTFORT Marguerite de** - protestante de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- MONTPEZAT M. de, l'écuyer** - voir François de VINTIMILLE.
- MOREL Claude** - pasteur de Riez à partir du 4 juin 1566.
- MOREL Michel** - nommé "tappier" pour les troupes protestantes ; un Michel MOREL fut consul de Riez en 1565 (voir Michel MAUREL).
- MORENON Claude** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe.
- MORENON Huguet** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.
- MORENON Pierre** - frère de Raymond, recensé en 1569 comme protestant.
- MORENON Raymond** - frère de Pierre, recensé en 1569 comme protestant.
- MOURIES (?)** - d'Esparron, condamné en 1701 comme mauvais catholique.
- MURAIRE Honoré** - recensé en 1569, comme protestant, nommé "tappier" pour les troupes protestantes en 1574.
- NESTOLAT Daniel** - fils de Jacques, mari de Marguerite GIRAUD, père d'Honoré ; admis à la Ste-Cène en 1636, suspendu en 1642 pour avoir épousé une catholique, abjure à Quinson le 21 octobre 1685.
- NESTOLAT Honoré** - bourgeois de Quinson, fils de Daniel ; abjure le 14 octobre 1685.

**NESTOLAT Jacques** - de Quinson, père de Daniel ; promet 6 livres en 1626 pour la construction du temple de Roumoules, suspendu en 1642 pour avoir consenti au mariage de son fils avec une catholique.

**NICOLAS Abraham** - marchand, protestant de l'E. de R.-R. en 1600/23, accusé d'adultère en 1608.

**NICOLAS Jean** - valet du sieur de TARTONNE, abjure la religion catholique le 6 avril 1608.

**NOE Paul** - protestant, maître d'école des enfants de Jean de VILLENEUVE ; en 1583 les consuls lui intentent un procès car il tient également école publique pour les enfants de ceux de la religion.

**ODYFFREY** : voir **AUDIFFRET**

**OLLIVIER Madeleine** - de Digne, épouse Jean GUÉRIN après avoir abjuré la religion catholique.

**ORAISON André d'** - Frère de François, nommé évêque de Riez alors qu'il n'est même pas ecclésiastique, marié avec Jeanne d'ARCES-LIVAROT.

**ORAISON François d'** - baron d'Oraison, fils d'Antoine vicomte de Cadenet, frère d'André.

**ORGUEILLEUX (?)** - du Luc, époux d'Elisabeth MATY, père d'Elizabeth, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.

**PAMPINELLES Jean** - protestant d'Estoublon, reçu habitant de Genève le 22 novembre 1557.

**PAPET Gaspard** - chef de famille de Riez, cité en 1645.

**PASCAL Pierre, dit Châteaudouble** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez ; un Pierre PASCAL a été consul de Riez en 1561.

**PEAN Antoine** - mari de Catherine BOURDIN ; ne se présente pas à la catéchisation en 1612.

**PEIGNET Michel** - fils d'Honoré, serrurier de Riez, réfugié à Genève le 17 mai 1585.

**PEIRONE Paulet** - d'Eoulx-les-Castellane, fait sa déclaration et est admis à la Cène en 1645.

**PELEGRINE Catherine** - épouse d'Honoré de RANQUE, du Fugeret ; leur mariage est béni par le pasteur GENOYER le 5 mars 1634.

**PENA Pierre** - procureur du roi à Moustiers, abjure la foi catholique le 25 avril 1618.

**PENCHINA (?)** - femme de SEGOND, marraine de Jean MATY, fils d'André, en 1684.

**PENCHINAT Olimpe de** - femme du sieur de JULIEN lieutenant de Quinson, admise à la Ste-Cène après réparation en 1636.

**PENON Jacques** - recensé comme protestant en 1569, nommé consul de Riez par les troupes protestantes qui occupent la ville.

**PERDIGUIER Balthazar** - recensé en 1569 comme protestant retiré à Aix.

**PERINET Ausias** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**PEROUX Thomé** - notaire de Brunet, constitue en 1637 une rente de 3 livres au profit de l'E.

**PEYRON Jacques** - de Clumanc, abjure la foi catholique le 25 avril 1618.

**PIC Honorade de** - Fille de Mathieu et d'Honorade BOUCHE, mariée avec Marc Antoine SARRAZIN, mère de Pierre, de Marguerite et de François ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685 à Puimoisson.

**PIC Mathieu** - marchand de Puimoisson, originaire de Marseille ?, marié avec Honorade BOUCHE, père d'Honorade, parrain de son petit fils Pierre SARRAZIN en 1681 ; cité en 1662, 63, 67, 68, 76, 77, 79 ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685, consul de Puimoisson en 1671.

**PLANCE André** - recensé comme protestant en 1569, consul de Riez en 1550, 1559, 1566.

**PLANCE Guillaume** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe, consul de Riez en 1596.

**PODRIN Étienne** - cordonnier, recensé comme protestant absent de Riez en 1569.

**PORCIN Antoine** - recensé comme protestant en 1569.

**PRAT Melchion** - gippier de Riez, recensé comme protestant en 1569.

**PUIMICHEL de** - voir Josias de VILLENEUVE.

**RABEL Mathieu** - protestant de Saint-Laurent, tué en 1562/63 par les habitants de Quinson.

- RANQUE Honoré de** - du Fugeret, époux de Catherine PELEGRINE ; leur mariage est béni le 5 mars 1634 par le pasteur GENOYER.
- REBOIERY Maurice** - recensé en 1569 comme protestant.
- RECEND Jacques** - pasteur de Velaux, nommé à la tête de l'E. de R.-R. pour 6 mois à compter d'octobre 1634.
- REINER Pierre** - cardeur à laine de Riez, recensé comme protestant en 1569.
- REYNAUD François** - de Lorgues, cité en 1632.
- RICAUD Balthazar** - fils de Martin ; chapelier, recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.
- RICAUD Bonaventure** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.
- RICAUD Chaudon, dit MORENS** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.
- RICAUD Conrad** - protestant de Riez, reçu habitant de Genève le 30 mai 1558.
- RICAUD Honoré** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.
- ROBERT Pierre** - de Tursy en Bourgogne (Turcey, Côte d'Or ?), fait déclaration de sa foi devant le consistoire de l'E. de R.-R. en 1652.
- ROCHAS Daniel de** - sieur de la Traverse, époux de Melchionne de RUSSAN, promet 6 livres pour la construction du temple de Roumoules en 1636, constitue en 1637 une tente de 5 livres au profit de l'E., Ancien de 1636 à 1639, député au synode de Seyne en 1637, mort avant 1652/53.
- ROCHER ? Jean** - de Castellane, abjure publiquement la religion romaine en 1636.
- ROGON Gaspard de** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.
- ROQUET** - ancien de l'E. de Digne ; en 1635 son fils est baptisé par le pasteur GENOYER ; cité en 1636 comme Ancien de l'E. de Riez-Roumoules.
- ROSSI** - avocat de Digne, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- ROUBIN** ou **ROBIN Barthélémy** - fils de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 4 novembre 1685 à Roumoules et est rebaptisé le même jour.
- ROUBIN Charles** - fils de Daniel et de Judith LAURENS, baptisé le 26 (mai 1680 ?), parrain Charles de la TOUR, marraine Anne de GOULON, épouse de Paul GAUDEMAR.
- ROUBIN Clère** - fille de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 4 novembre 1685 à Roumoules et est rebaptisée le même jour.
- ROUBIN Daniel** - notaire royal de Roumoules, fils de Pierre, époux de Judith LAURENS, Ancien de 1667 à 1675, député au synode du Luc en 1668, cité en 1683, abjure le 31 octobre 1685 à Roumoules, rebaptisé le 4 novembre, se voit imposer le prénom de Charles.
- ROUBIN Elizabeth** - fille de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 4 novembre à Roumoules et est rebaptisée le même jour.
- ROUBIN François** - abjure la foi catholique en 1617.
- ROUBIN Françoise** - fille de Daniel et de Judith LAURENS, mariée le 3 avril 1674 avec Pierre BUESE ?, fils de Jean et de Marguerite MASSE de Puimichel ; mère d'Elizabeth.
- ROUBIN Isaac** - fils de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 31 octobre 1685 à Roumoules, rebaptisé un an plus tard, le 3 novembre 1686, se voit imposer le prénom de Pierre.
- ROUBIN Isaac** - chamoiseur de Riez, établi à Toulon à une date indéterminée, détient la pièce originale de l'enquête sur l'exercice de la religion réformée à Roumoules - (le même que le précédent ?)
- ROUBIN Jean** - fils de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 4 novembre 1685 à Roumoules et est rebaptisé le même jour.
- ROUBIN Jessé** - aîné des fils de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 31 octobre 1685 à Roumoules, rebaptisé le 4 novembre, se voit imposer le prénom de Gabriel, enterré le 22 octobre 1741 à Roumoules.
- ROUBIN Joseph** - fils de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 4 novembre 1685 à Roumoules et est rebaptisé le même jour.
- ROUBIN Marguerite** - fille de Daniel et de Judith LAURENS, abjure le 4 novembre 1685 et est rebaptisée le même jour.

- ROUBIN Pierre** - fils de Claude, père de Daniel ; notaire royal de Roumoules, promet 12 livres en 1626 pour la construction du temple de Roumoules, constitue en 1637 une rente de 3 livres au profit de l'E., Ancien de 1625 à 1663, député aux synodes de Velaux en 1634, de Seyne en 1635, du Luc en 1636, de Roumoules en 1642, de Lourmarin en 1654 ; gère la bourse des pauvres de 1639 à 1642, exploite en 1652/53 une terre appartenant à l'E., mort avant 1668 après avoir effectué un legs au profit de l'E.
- ROUCAS Louis** - fait déclaration de sa foi devant le consistoire en 1645.
- ROUMOULES Madame de** - mère du sieur de la TOUR, effectue un legs au profit de l'E. avant 1627 ; son héritier est Gaspard de La TOUR.
- ROUMOULES-LA-TOUR de** - protestante de l'E. de R.-R. en 1603/23 - (la même que la précédente ?).
- ROUSSE Judith** - pauvre fille d'Espinouse, reçoit en 1676 quinze livres pour faciliter son mariage avec Pierre RULLE.
- ROUSSE Marguerite** - fille de Daniel, protestante d'Espinouse, reçoit en 1575/77 dix-huit livres de l'E. de R.-R.
- RUE ? Pierre** - en 1666 sa femme, Jeanne GAUDEMARD, reçoit 100 l. de l'E. de R.-R.
- RULLE ? Pierre** - protestant d'Espinouse, marié avec Judith ROUSSE en 1676.
- RUSSAN Melchionne de** - épouse Daniel de ROCHAS le 7 août 1618 après avoir abjuré la religion catholique.
- SAINT-GERMAIN Catherine de** - protestante de l'E. de R.-R. en 1603/23.
- SALUE J. B.** - pasteur présent à Riez en février 1622.
- SARRAIRE Laurent** - recensé en 1569 comme ancien protestant allant à la messe ; un SERRAIRE Laurent fut consul de Riez en 1583 et 1593.
- SARRAZIN** - protestant de Puimoisson, fugitif après la révocation ; la vente de ses biens rapporte 200 l.
- SARRAZIN Claire** - fille de Marc Antoine et d'Honorade PIC, abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685 à Puimoisson.
- SARRAZIN François de** - fils de Marc Antoine et d'Honorade PIC, baptisé dans l'E. R. le 8 octobre 1684 ; parrain noble François de MOURIES, sieur de Langon, de Manosque ; marraine Catin LIEUTAUD, femme de M. FANGOUE, de Lourmarin ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685 à Puimoisson.
- SARRAZIN Léon ou Jean** - avocat à la cour, qualifié d'"Ancien de l'E. de Valensole" en 1636 ; Ancien de l'E. de R.-R. en 1642 et 1643.
- SARRAZIN Marguerite de** - fille de Marc Antoine et d'Honorade PIC, baptisée dans l'E. R. le 5 mai 1682 ; parrain Hodet MATY, de Puimoisson ; marraine Mme de CAILLE, représentée par ... PIC grand-père de l'enfant ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.
- SARRAZIN Pierre de** - fils de Marc Antoine et d'Honorade PIC, baptisé le 2 janvier 1681 ; parrain Mathieu PIC son grand-père représenté par Hoder MATY ; marraine Salomé d'ESPARRON, dame de SARRAZIN, sa tante ; abjure le 1<sup>er</sup> novembre 1685.
- SARRET Marc Antoine** - arquebusier de Riez, demande en 1638 à faire déclaration publique de sa foi.
- SCHOTT (?)** - Irlandaise demeurant à Riez, sœur d'un lieutenant-colonel ; proposée en 1724/44 pour être assistée comme "nouvelle convertie indigente et bonne catholique".
- SCUDIER André** - cordonnier de Riez, protestant réfugié à Genève en 1573.
- SEGOND** - pasteur, assiste à un consistoire de l'E. de R.-R. en 1629.
- SEGOND A.** - signataire en 1680 d'une requête adressée à l'évêque - (Aaron ou André).
- SEGOND Aaron** - père d'André, marchand de Riez, Ancien de 1625 à 1629, député au synode de Velaux en 1626, promet en 1626 neuf livres pour la construction du temple de Roumoules, cité de 1631 à 1638, constitue en 1637 une rente de 10 livres au profit de l'E., Ancien "vieux" de 1639 à 1645
- SEGOND Aaron** - Mort avant 1652/53, frère d'André, marié le 7 septembre 1673 avec Marguerite MEISSONNIERE, père de Jeanne ; cité en 1683.
- SEGOND Aron** - tanneur de Riez, tient à rente en 1677 un jardin appartenant à l'E.
- SEGOND André** - fils d'Aaron, marié avec Claire CHERIN, achète en 1652 un jardin situé au quartier du Reclus, Ancien en 1655 et 1656, cité en 1666, finit en 1682 de payer les arrérages du legs effectué par son père.

**SEGOND André** - frère d'Aaron, fils de Jacques ; parrain de sa nièce Jeanne en 1681.

**SEGOND Jacques** - mari de ... FAUCHIER, père d'Aaron et d'André, constitue en 1637 une rente de 5 livres au profit de l'E., mort avant 1673.

**SEGOND Jeanne** - épouse d'Antoine BŒUF, mère de Jeanne, de Marie et d'un fils ; reçoit en 1675/77 80 livres pour subvenir au mariage de sa fille Jeanne, reçoit des aides en argent ou en blé de 1679 à 1681.

**SEGOND Jeanne** - fille d'Aaron et de Marguerite MEISSONNIERE, baptisée le 12 mars 1681 ; parrain André SEGOND, son oncle ; marraine Suzanne FÉRAUD, épouse MATY.

**SELIVIS ? Antoine** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.

**SELIVIS ? Balthazar** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.

**SERENIER Antoine** - protestant de Gréoux, tué, pendu et jeté dans le Verdon en 1562/63.

**SEROUX (?)** - admis à la Ste-Cène en 1636 après sa réconciliation avec le Sr BONNOT.

**SORPS de** - voir Claude FERRIER.

**SPARIAT Daniel** - notaire royal de Roumoules, veuf de Marguerite GIRAUD, épouse en 1613 Jeanne de VILLAUCOURT, abjure la foi catholique le 19 avril 1604, participe en 1612 à un débat sur l'Eucharistie.

**SPARIAT Françoise** - belle-sœur de Pierre ROBIN, mariée avec un catholique nommé Melchion CHAUDON, suspendue de la Ste-Cène en 1645 pour avoir consenti au mariage de sa fille avec un catholique.

**SPARIAT Judith** - admonestée en 1612 par le consistoire.

**SPARIAT Marguerite** - fille d'Elzéar ?, mariée en 1628 avec Daniel ALLEGRE, cordonnier de Marseille.

**SPARIAT Pierre** - fils de Maître Isaac, cité en 1635.

**SPARIAT Pierre** - du Lauzet ?, tailleur de Roumoules, promet 3 I. pour la construction du temple en 1626, se plaint devant le consistoire en 1633, admis dans la paix de l'E. en 1636.

**SPARIAT Pierre (le neveu)** - assiste à un consistoire en 1634.

**SPARIAT Suzanne** - abjure la foi catholique le 19 avril 1604.

**TARDIEU Jean** - docteur en droit, recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.

**TARDIOU Jean** - cardeur à laine, recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**TARDIVI Esprit** - frère d'Étienne, recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**TARDIVI Étienne** - frère d'Esprit, recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**TARRAS Foustier** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.

**TARRIS Honoré** - recensé en 1569 comme protestant absent de Riez.

**TARTONNE de** - voir Jean et Balthazar de VILLENEUVE.

**TAULANE de** - voir Scipion de CASTELLANE.

**TAUMAIGNON de** - fils de Mme de LA ROQUETTE, protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.

**TERRASSON Barthélémy** - protestant de Saint-Laurent tué en 1562/63.

**TESSIER Jean** - de l'E. de Manosque, présent à Roumoules en 1636.

**THOMAS** - protestant de l'E. de R.-R. en 1614.

**TIRAN Chaudon** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.

**TOURNON de** - voir Claude de CASTELLANE.

**TROIGNON Jean de** - protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23.

**TRUCHET Jean** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.

**TURC Jean-Baptiste** - recensé en 1569 comme protestant présent à Riez.

**VERDETY Daniel** - marié en 1682 avec Claire BŒUF ; un Daniel VERDET, de Provence, est secouru par la bourse française à Genève en 1703.

**VILLAUCOURT Jeanne de** - originaire de Château-Salin, épouse Daniel SPARIAT et abjure la religion catholique en 1613, quitte le domicile conjugal en 1614.

**VILLENEUVE Balthazar de** - sieur de Tartonne, recensé en 1569 comme protestant retiré à sa bastide de Puimichel, nommé en 1581 conseiller de la communauté, puis révoqué car il est de la religion ; aide à la révision des comptes en 1597, délégué à Manosque par l'E. de R.-R. en 1612, teste auprès de Me BONNARDY et effectue un legs au profit de l'E. en 1614.

**VILLENEUVE Gasparde de** - de Puimoisson, abjure la foi catholique le 25 avril 1618.

**VILLENEUVE Isabeau de** - dame de Tartonne, tante d'Henry, constitue en 1637 une rente de 15 livres au profit de l'E., effectue un legs pour "les pauvres filles à marier" dans son testament du 29 avril 1638.

**VILLENEUVE Jean de** - sieur de Tartonne, entretient un maître d'école protestant en 1583.

**VILLENEUVE Josias de** - protestant de l'E. de R.-R. en 1603/23, cité en 1642, exhorté en 1644 à retirer sa fille du monastère où elle se trouve, sieur de Puimichel.

**VILLENEUVE Pierre de** - sieur d'Espinouse, assiste en 1612 à un débat sur l'Eucharistie, rencontre les commissaires chargés de l'exécution de l'édit de pacification à Aix en 1613 ? et à Manosque en 1614 ?, député des E. de Provence aux synodes de Gap en 1603, de Privas en 1612 et à l'assemblée politique de Grenoble en 1615, promet 50 livres en 1626 pour la construction du temple de Roumoules ; une de ses filles est baptisée par le pasteur RECEND en 1635 ; constitue en 1637 une rente de 30 livres au profit de l'E., cité en 1642.

**VILLENEUVE Scipion de** - marié avec Sara DU MAS de l'ISLE, fille du baron d'Allemagne, défend le château d'Allemagne en 1586.

**VINATIER Paul** - constitue en 1637 une rente de 30 s. au profit de l'Église.

**VINTIMILLE François de** - écuyer de Montpezat, protestant en 1603/23.

**YMBERT Esprit** - apothicaire de Valensole, assassiné en 1562/63.

## Députés laïcs aux Synodes de la Provence

1626	26.08 <sup>91</sup>	Velaux	GAUDEMAR Charles, SEGOND Aaron
1631	30.07	Manosque	BŒUF Claude, GAUDEMAR Daniel
1634	20.09 <sup>92</sup>	Velaux	ROBIN Pierre
1635	sept. <sup>93</sup>	Seyne	ROBIN Pierre, MATY Ozias
1636	31.10 <sup>94</sup>	Le Luc	ROBIN Pierre, MATY Ozias
1637	17.09 <sup>95</sup>	Seyne <sup>96</sup>	ROCHAS Daniel
1638	27.10 <sup>97</sup>	Velaux	GAUDEMAR Nicolas
1642	23.05	Roumoules	ROBIN Pierre, MATY Ozias
1644	27.05	Eyguières <sup>98</sup>	GAUDEMAR Daniel
1653 ?		Lourmarin	ROBIN Pierre
1654	20.08 <sup>99</sup>	Le Luc	BŒUF Antoine
1655	28.05 <sup>100</sup>	Velaux <sup>101</sup>	GAUDEMAR Daniel
1657	15.06	Mérindol <sup>102</sup>	AGNEL Daniel
1659	29.06	Cabrières	AGNEL Daniel
1660	20.03 <sup>103</sup>	Lourmarin	AGNEL Daniel
1663	20.08	Mérindol	GAUDEMAR Daniel
1665 ?		Mérindol <sup>104</sup>	GAUDEMAR Marc Antoine

<sup>91</sup> . Date non signalée par E. Arnaud.

<sup>92</sup> . Date indiquée par E. Arnaud.

<sup>93</sup> . Date indiquée par E. Arnaud.

<sup>94</sup> . Date indiquée par E. Arnaud.

<sup>95</sup> . Date indiquée par E. Arnaud.

<sup>96</sup> . Lieu indiqué par E. Arnaud.

<sup>97</sup> . Date différente de celle indiquée par E. Arnaud.

<sup>98</sup> . Lieu indiqué par E. Arnaud.

<sup>99</sup> . Date différente de celle indiquée par E. Arnaud.

<sup>100</sup> . Date non signalée par E. Arnaud.

<sup>101</sup> . Lieu non signalé par E. Arnaud.

<sup>102</sup> . Lieu différent de celui indiqué par E. Arnaud.

<sup>103</sup> . Date différente de celle indiquée par E. Arnaud.

<sup>104</sup> . Lieu non signalé par E. Arnaud.



1666	...05 <sup>105</sup>	Manosque	GAUDEMAR Daniel
1667	03.05	Mérindol	MATY Odet
1668		Le Luc <sup>106</sup>	ROBIN Daniel
1679	13.11	Mérindol	GAUDEMAR Nicolas, fils de Daniel

## Pasteurs de l'Église de Riez

1566 (04.06)	?	MOREL Claude
1603	1609	CODUR Philippe
1609	1621	HURON Pierre
1622 (26.02)	?	SALUE J.B.
1623 (... .01)	1636 (31.11)	GENOYER André <sup>107</sup>
1636 (31.11)	1655 (28.05)	GAUDEMAR Paul
1655 (15.09)	1682	BERNARD Jean <sup>108</sup>
1683 (04.05)	1685 (25.03)	GAUDEMAR Héléon

### Sources :

- Ouvrages et manuscrits cités en notes.
- Arch. dép. des Alpes de Haute-Provence :  
série E.4 Registre d'état-civil de l'Église de Manosque.  
série E.2 Registres des notaires, fonds de Riez, études de P. Robin à Roumoules et A. Aruel à Riez.
- Arch. mun. Registres des baptêmes de Quinson et Roumoules.

---

<sup>105</sup> . Date non signalée par E. Arnaud.

<sup>106</sup> . Lieu indiqué par E. Arnaud.

<sup>107</sup> . Le synode de 1635 ordonne son remplacement pendant 6 mois par le pasteur Jacques RECEND, cette sanction n'étant pas appliquée, l'église de Riez, avec le pasteur RECEND à sa tête, se sépare de l'église de Roumoules d'avril 1635 à novembre 1636.

<sup>108</sup> . Jean BERNARD dessert l'église de Riez, Roumoules et Puimoisson tout en restant pasteur de Manosque.